

SAIN T- M A N D É

N°245
INFOS

MAI
2020



MERCI !



LES BELLES INITIATIVES CITOYENNES ET SOLIDAIRES

LA LISTE DES COMMERÇANTS OUVERTS

L'HÔPITAL BÉGIN... DEPUIS 162 ANS SUR LE FRONT



LE REGLEMENT D'UNE SUCCESSION

A la suite d'un décès, les proches du défunt doivent saisir un notaire afin d'opérer le règlement de la succession. Les étapes sont alors les suivantes :

1/ L'acte de notoriété : Aux termes de cet acte, le notaire, lorsque cela est possible, liste les personnes appelées à recueillir la succession et précise leurs droits respectifs. Ces droits sont déterminés par les dispositions du Code civil et dans une certaine mesure par la volonté du défunt (testament ou donation entre époux). En cas de testament, le notaire devra vérifier que les dispositions du défunt puissent se réaliser dans le respect des règles du droit successoral (notamment concernant le respect de la réserve héréditaire). En cas de doute sur l'identité des héritiers ou lorsqu'aucun d'entre eux n'est connu, le notaire peut faire appel à un généalogiste pour les retrouver ou tout simplement pour une mission de confirmation d'hérité.

2/ Les formalités hypothécaires : Lorsque le défunt était propriétaire d'un ou plusieurs biens immobiliers, le notaire dresse des attestations immobilières afin de constater le transfert de propriété aux héritiers, à concurrence de leurs droits respectifs. Ces actes sont publiés à la publicité foncière.

3/ La déclaration fiscale de succession : Avec l'aide des héritiers, le notaire reconstitue le patrimoine du défunt (éléments actifs et passif) au jour de son décès en vue de le déclarer à l'administration fiscale. Aux termes de cette déclaration, la part fiscale de chaque héritier est chiffrée. Après application des abattements légaux, le notaire détermine le montant des droits de succession à régler par les héritiers. Attention : ces droits doivent être versés **dans les 6 mois du décès** sous peine de devoir régler des intérêts et pénalités de retard. Lorsque le défunt laisse des héritiers en ligne directe (enfants, petits-enfants...) et en l'absence de donation à déclarer, la déclaration fiscale n'est

pas nécessaire si le patrimoine est inférieur à 50.000,00 €.

4/ Le partage de la succession : Si cela est nécessaire, le notaire établit le partage de la succession entre les héritiers. S'il est impossible de trouver un accord entre les héritiers relativement au partage des biens de la succession, les modalités de ce partage peuvent être décidées en justice.

Tout au long du règlement de la succession, le notaire vous aide à effectuer les démarches administratives.

Après cette douloureuse épreuve de confinement, vos notaires sont plus que jamais à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner. Les consultations sont gratuites, n'hésitez pas à nous solliciter pour toute question !

Maxime URPHÉANT,
maxime.urpheant@paris.notaires.fr

LA TOURELLE

www.latourelle-brasserie.com



BRASSERIE LA TOURELLE

la fourchette est notre partenaire

ÉTABLISSEMENT CLIMATISÉ
Cuisine faite maison
à partir de produits frais

Salon pour 25 personnes

FORMULE

29€90 ENTRÉE
PLAT
DESSERT

Voir site internet



1, avenue Foch - Tél. : 01 43 28 33 08

» ÉDITO

Voici plus d'un mois ½ que nous sommes tous confinés dans nos appartements et maisons pour tenter de lutter collectivement contre le virus Covid-19 qui a violemment perturbé notre monde.

Nous avons, tous ensemble, tant que faire se peut, respecté les règles éditées par le Gouvernement afin d'éviter la propagation du virus.

Malgré cela, le bilan est lourd en décès et en souffrance. Ce bilan est le symbole malheureux, mais bien présent, qu'il nous faut tous ensemble continuer de résister.

Pour ce faire, le Conseil Municipal et moi-même vous demandons de continuer de respecter les règles de distanciation sociale et les gestes barrières et, au fur et à mesure qu'ils seront disponibles, de porter des masques.

Merci de respecter ces règles.

Sur ce sujet, la Ville a acheté des masques avec ses partenaires (Région, Département, Territoire) et ils seront prochainement distribués selon un protocole en cours d'élaboration.

Nous avons, déjà, distribué des masques à l'ensemble de nos personnels soignants, personnels de maisons de retraite, Centre de Soins et Service de Soins Infirmiers à Domicile, ainsi qu'à nos commerçants restés ouverts ou sur la file d'attente du marché de la Tourelle.

Je remercie la Région d'Île-de-France et sa Présidente, Valérie Pécresse, pour les masques offerts aux pharmaciens et leurs patients ainsi qu'à nos différents commerçants alimentaires.

Merci, également, à Christian Favier, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, qui fournira à chaque commune et à chaque habitant un masque dans les prochaines semaines.

Avec l'Éducation Nationale et la Préfecture du Val-de-Marne, nous préparons la sortie du confinement le 11 mai prochain.

Les parents ont reçu un questionnaire pour savoir s'ils souhaitent, ou non, mettre leurs enfants à l'école et dans quelles conditions.



FRESQUE RÉALISÉE PAR LES ENFANTS ACCUEILLIS ACTUELLEMENT À L'ACCUEIL DE LOISIRS PAUL BERT.

Chacun comprendra que Saint-Mandé, comme ailleurs, avance pas à pas mais avec la volonté de sécuriser nos concitoyens et nos personnels ou intervenants extérieurs.

J'ai réuni, le 17 avril dernier, les représentants de groupe du Conseil Municipal, en formation restreinte, afin d'évoquer avec eux le Plan de continuité de service, heureusement préparé à l'avance et mis en œuvre dès le 17 mars.

Je leur ai présenté, avec le Directeur Général des Services, l'ensemble des dispositifs mis en œuvre pour assumer le service au quotidien des Saint-Mandéens. Celui-ci a été assuré et le compte-rendu de cette réunion est en fait le contenu du dossier de notre journal de ce mois de mai.

Nous y avons ajouté les gestes et les actions des dizaines de bénévoles. Qu'ils soient remerciés : personnel soignant,

personnel de notre ville, personnel des entreprises et tous les bénévoles.

Au quotidien, vous êtes informés sur les supports numériques de la Ville. N'hésitez pas à vous y rendre.

En attendant, respectez les consignes. Restez confinés. Pas de sport entre 10h à 19h. Le Bois de Vincennes est interdit à la promenade. Pensez à vos proches.

Bon courage pour ce que j'espère être la dernière ligne droite.

Patrick BEAUDOUIN
Votre Maire



LE COMPAGNON DU TOIT
 Vous avez fait le bon choix

COUVERTURE - CHARPENTE - ISOLATION
 GOUTTIÈRES - RAMONAGE

VELUX MAÇONNERIE - RAVALEMENT 

INSTALLATION CONSEIL
 DÉPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS

6, rue des clamarts - 94130 Nogent sur marne

Tél. : 01 48 93 03 09 - 06 22 07 71 38

Commerçants
 Artisans
 Entreprises

Voire
annonce
 ici

 Régie publicitaire
 de la ville

Contactez
 David Tiefenbach

01 45 14 34 45 / 7 quai Gabriel Péri - Joinville-le-Pont

06 70 21 07 12

STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
 INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR



Amicus
 storiste depuis 1983

Portes blindées
TORDJMAN
Metal

- STORES • FERMETURES
- VOLETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE • RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr



Le Ruisseau

Depuis 1966

"L'INDÉMODABLE"
LE RUISSEAU
 RESTAURANT - HÔTEL ***





SALON PRIVÉ • REPAS ADAPTÉS POUR GROUPES ASSOCIATIFS OU ÉVÈNEMENTS

MENU
BISTRONOMIQUE **28,40€**
 Entrée, Plat, Dessert

ou à la Carte

Cuisine "maison",
 à base de produits frais,
 viande de Salers,
 poissons de
 "petit bateau" ...

137 avenue Gallieni
 94160 Saint-Mandé
 Tél. 01 43 74 02 39
 Site : www.leruisseau.fr

SOMMAIRE DU N°245 / MAI 2020

6 À VOTRE ÉCOUTE

Les élus du Conseil Municipal Jeunes aux côtés des personnes âgées. À noter qu'aucune permanence d'élus n'est assurée en cette période d'épidémie afin de respecter les mesures de confinement prises par le Gouvernement.

7 L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

Les belles initiatives citoyennes des Saint-Mandéens et des Saint-Mandéens, des commerçants, des associations en période de confinement. Confectionnez vos masques de protection à la maison !

14 ZOOM SUR...

COVID 19 : LE POINT SUR LE DISPOSITIF MIS EN PLACE À SAINT-MANDÉ. LA PAROLE AU DR ALAIN ASSOULINE, ADJOINT AU MAIRE À LA SANTÉ. MERCI AUX AGENTS MUNICIPAUX, TOUS MOBILISÉS POUR LA CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS.

18 QUALITÉ DES SERVICES

Report de toutes les sorties et animations concoctées pour nos seniors en avril par le Bel Âge. Rappel des préconisations sanitaires. Remplissez d'ores et déjà le formulaire "Prévention canicule" !

22 QUALITÉ DE VILLE

Communiqué du SEDIF sur la qualité de l'eau du robinet. Les préconisations de l'ARS en matière de nettoyage des rues et le mémo de la collecte sélective.

24 VIE ÉCONOMIQUE

La liste des commerçants ouverts en cette période de confinement. Au téléphone avec... Le Triomphe. Les aides mises en place pour les commerçants, artisans, micro-entrepreneurs...

29 LOISIRS ET CULTURE

Les ressources en lignes proposées par les équipements culturels de

la Ville. Entretien téléphonique avec Jérôme Le Louët et Noémie Guedj de la Compagnie Les Dramaticules.

31 SPORT EN VILLE

Les associations sportives, elles aussi mobilisées en cette période de confinement.

32 VIE ASSOCIATIVE

Merci à nos associations pour leurs initiatives tout au long de cette période de confinement.

34 UN PEU D'HISTOIRE

L'hôpital Bégin... depuis 162 ans sur le front.

36 TRIBUNES

En dernière minute, les dispositions prises concernant les commémorations initialement prévues le 8 mai et le 8 juin.

38 BLOC-NOTES

Les naissances, mariages et décès. Le planning des pharmacies ouvertes le week-end.

DERNIÈRE MINUTE



Bonne fête à toutes les mamans

Pensez à fêter votre maman, dimanche 7 juin. Fleurs, bijoux, vêtements ou accessoires, livres, parfums... vos commerçants saint-mandéens sauront vous aider à trouver le cadeau qui lui fera plaisir !



Journée mondiale sans tabac Dimanche 31 mai

Organisée sous l'égide de l'Organisation mondiale de la Santé, elle a lieu chaque année, depuis 1988 le 31 mai. Le thème 2020 : Prévenir l'utilisation du tabac et de la nicotine chez les jeunes et les protéger de la manipulation mise en place par les industriels du tabac.



Réunion d'information des Ribambins (sous réserve)

Le Relais d'Assistantes Maternelles vous informe sur les modes de garde individuelle, chez une assistante maternelle libérale ou en garde à domicile
Mardi 2 juin à 18h aux Ribambins
19, avenue Joffre
Renseignements et inscriptions au 01 49 57 92 52 ou par mail : ram@mairie-saint-mande.fr.



Accueil de loisirs de l'été

Sauf contre ordre à venir, les dates d'inscriptions sont pour le moment les suivantes : du 11 mai au 14 juin.

SAINTE-MANDÉ INFOS

Hôtel de Ville de Saint-Mandé - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex
Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

Directeur de la publication Philippe Le Tymen

Rédaction Isabelle Fouché

Conception graphique Valérie Besser

Photos Mairie de Saint-Mandé - Fourmont Photos - Isabelle Fouché

Impression Peri Graphic

Régie publicitaire CMP Régie publicitaire - 01 45 14 14 40

Nombre d'exemplaires 2 000 **Dépôt légal** à parution

POURENSAVOIR+

www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.



À VOTRE ÉCOUTE...

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Les jeunes élus toujours en action !

Les jeunes Conseillers municipaux sont, eux aussi, en télétravail afin de poursuivre leur projet de création de bande dessinée. Même si le projet n'est pas directement lié au confinement, il leur permet aujourd'hui de s'évader et de convier leur imagination pour créer les personnages de leur histoire qui a pour fil conducteur le cinéma, les contes et les légendes...

SOLIDAIRES

Ils ont aussi décidé d'apporter leur soutien aux personnes âgées qui souffrent en ce moment de la solitude... Ils ont pris leur stylo, des feutres ou de la peinture et ont concocté une petite attention écrite ou dessinée pour les grands-pères et grands-mères des maisons de retraite de Saint-Mandé, une manière de leur dire qu'ils pensent à eux et qu'ils ne sont pas seuls. ✕



CRÈCHES - ÉCOLES - COLLÈGES - LYCÉES

La reprise aura lieu le 11 mai « de manière très progressive pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires, sur la base du volontariat » a annoncé le Premier ministre Édouard Philippe le 28 avril dernier. La réouverture des collèges pourra être envisagée le 18 mai. Quant aux lycées, la décision sera prise fin mai (lire page 17).

EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS, LES PERMANENCES DES ÉLUS SONT SUSPENDUES JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

VOS ÉLUS À VOS CÔTÉS

PATRICK BEAUDOUIN

MAIRE DE SAINT-MANDÉ
Rendez-vous au 01 49 57 78 10

FLORENCE CROCHETON

1^{ère} ADJOINTE EN CHARGE DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE, DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.
Reçoit le mardi de 11h à 12h sur rendez-vous.

JEAN-PHILIPPE DARNAULT

2^e ADJOINT EN CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES, DE L'EMPLOI ET DE L'OPTIMISATION DE L'ACTION PUBLIQUE.
Reçoit un samedi matin sur deux sur rendez-vous.

MARC MÉDINA

3^e ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES ET DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES.
Reçoit le lundi de 18h à 20h sur rendez-vous.

PASCALLE TRIMBACH

4^e ADJOINTE EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS, LES INTERCOMMUNALITÉS ET LES AFFAIRES PATRIOTIQUES.
Reçoit le samedi de 10h à 11h30 sur rendez-vous.

JULIEN WEIL

5^e ADJOINT EN CHARGE DE LA CULTURE, DE LA COMMUNICATION, DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.
Reçoit sur rendez-vous.

CHRISTINE SEVESTRE

6^e ADJOINTE EN CHARGE DES SPORTS, DE LA VIE ASSOCIATIVE, DE LA JEUNESSE ET DES JUMELAGES.
Reçoit le mercredi de 17h à 18h sur rendez-vous.

ALAIN ASSOULINE

7^e ADJOINT EN CHARGE DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS, DE LA SANTÉ, DU LOGEMENT ET DU HANDICAP.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur rendez-vous.

ANNE CARRESE

8^e ADJOINTE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT ET DU PÉRISCOLAIRE.
Reçoit le jeudi de 9h à 10h30 sur rendez-vous.

PHILIPPE LE TYMEN

9^e ADJOINT EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS, DE L'ESPACE URBAIN, DE LA VIE QUOTIDIENNE, DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU COMMERCE.
Reçoit sur rendez-vous.

EVELINE BESNARD

10^e ADJOINTE EN CHARGE DE LA FAMILLE ET DE LA PETITE ENFANCE.
Reçoit sur rendez-vous.

Permanences de votre conseiller départemental Julien Weil

Prise de rendez-vous :
Julien.weil@valdemarne.fr

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

COVID-19 CONFINEMENT

LES BELLES INITIATIVES CITOYENNES ET SOLIDAIRES DE PROXIMITÉ

En cette période de confinement imposée par l'État pour endiguer la propagation du Covid-19, de nombreuses initiatives citoyennes et solidaires de proximité se sont mises en place pour soutenir les personnels soignants et pour venir en aide aux plus fragiles. À Saint-Mandé, ces initiatives ont fleuri de manière spontanée, portées par les associations, les commerçants, et de manière plus générale par les Saint-Mandéennes et les Saint-Mandéens. Votre magazine a recensé - de manière non exhaustive bien sûr - ces bonnes pratiques. Tour d'horizon.

LES ASSOCIATIONS SAINT-MANDÉENNES... PRÉSENTES !

Plusieurs associations ont souhaité garder du lien avec leurs adhérents en initiant des cours à distance, des rendez-vous téléphoniques quotidiens, des jeux à faire en ligne, des visio-conférences (lire pages 32 et 33)...

Certaines d'entre elles ont aussi élargi le cercle en ouvrant leurs portes (virtuelles) à tous et en apportant leur soutien à celles et ceux qui sont en première ligne.

ESPRIT GRANDVILLE

« Nous avons créé un groupe WhatsApp "Les voisins confinés" explique Laurence Solovieff afin d'échanger des informations pour maintenir un lien social et favoriser l'entraide. Des gâteaux ont été confectionnés et livrés au service Réanimation et aux Urgences de l'hôpital Bégin et Trousseau, au Samu Social, au CCAS et à la cellule COVID-19 de Saint-Mandé en concertation avec les destinataires et dans le respect des règles sanitaires. Une cagnotte a aussi été créée pour les éboueurs ».

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

« Nous participons avec la Croix Rouge du Val-de-Marne, à la mise sous enveloppe et à la distribution de coupons sociaux pour les personnes en précarité sociale et logées en hôtel sociaux » indique Emmanuel Tiffreau.



LE CAVALIER DE LA TOURELLE

« Le jeu d'échecs à cet avantage qu'il peut se jouer via internet ! Chaque jour, nous mettons de nouveaux contenus sur notre blog <http://lecavalierdelatourelle.blogspot.com/> accessibles à tous, gratuitement (cours, vidéo, exercices à faire...) précise Jean-Olivier Leconte. Ce qui plaît le plus, ce sont les tournois (totalement gratuits) qui sont organisés grâce au site spécialisé Lichess le

Aux côtés
des associations,
les commerçants, les élus
et plus largement les Saint-
Mandéennes et les Saint-
Mandéens... et aussi la
Municipalité qui a assuré, grâce
aux agents municipaux,
la continuité des services
publics en cette période
totalement inédite
(lire page 15).

mercredi après-midi et le samedi matin. Certains ont regroupé plus de 70 joueurs ! Des cours individuels ont été mis en place pour les enfants qualifiés pour le Championnat de France d'échecs des jeunes via Skype. À ce jour, il a été reporté à début août ».

LA CROIX ROUGE

« Localement, l'accueil des familles est maintenu lors de la permanence alimentaire du mercredi matin au 2 avenue Gambetta ainsi que l'ouverture de l'épicerie solidaire à Vincennes deux jours par semaine. Les équipes participent aux activités mises en place par la Croix Rouge française, à savoir le secours aux personnes en renfort du Samu 15, l'écoute téléphonique au siège national des plus démunis pour la livraison de paniers et/ou de commandes pharmaceutiques ».



LE MAPE, ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

« Nos intervenants des ateliers de 16h30 dans les écoles proposent des exercices et activités à distance aux élèves. Nous restons en contact avec les directions d'école, le collège et la psychologue scolaire pour relayer les questions et les éventuelles difficultés des parents et des enfants. Nous postons sur notre page Facebook régulièrement des articles en lien avec la parentalité, l'école, les apprentissages et des ressources pour aider les parents d'élèves à faire l'école à la maison le plus sereinement possible. Une fois par semaine, une vidéo de sport Parents-Enfants avec Fafa, l'intervenante sport de l'école Paul Bert est mise en ligne sur la page Facebook de l'association : www.facebook.com/pg/mapesaintmande

Partagez vous aussi vos belles initiatives !

Vous avez envie de partager les initiatives qui vous ont touchées, que vous avez organisées ? Envoyez un mail à isabelle.fouche@gmail.com Textes et photos paraîtront dans le prochain numéro.

Des initiatives de parents sont également relayées sur Facebook : soutien à la parentalité, exercices de sophrologie...

Nous sommes joignables pour toute question à associationmape@gmail.com »

PARENTS MOTIVÉS

« L'association a gardé un lien étroit avec ses membres (transmission des informations reçues de la Municipalité, échanges via WhatsApp, envois de SMS afin de prendre des nouvelles de chacun, activités pour occuper les enfants...). Une aide a été proposée aux parents ayant rencontré des soucis administratifs notamment aux indépendants pour la déclaration ameli "garde d'enfants" ainsi qu'aux plus vulnérables pour faire des courses de première nécessité à leur place... ».

LA FCPE SAINT-MANDÉ

« La FCPE Saint-Mandé est disponible pour tous les parents de toutes les écoles de Saint-Mandé et du collège Offenbach. En temps normal, le travail des équipes consiste à faire circuler l'information, identifier les éventuelles difficultés et trouver les interlocuteurs pour apporter des réponses. En temps de crise, l'absence de vie scolaire partagée confère plus de sens à ces échanges. Nous communiquons principalement par mail, par téléphone et via notre blog (<http://fcpe-st-mande.blogspot.com/>).

Nous avons également créé une page Facebook <https://www.facebook.com/FCPESaintMande> Nous entretenons des contacts réguliers avec les directeurs des écoles et l'équipe de direction du collège, pour offrir notre soutien. En maternelle, une aide a été apportée aux enseignants en mutualisant les contenus envoyés à un niveau de classe.

En élémentaire, des parents d'élèves FCPE ont participé à la contribution de la diffusion des devoirs. Au collège, nous avons aidé à solutionner le besoin en équipement informatique de certaines familles en identifiant des parents qui pouvaient mettre un outil à disposition. »

ENFANT DE SELOGHIN

« Nous poursuivons bien-sûr notre soutien. Cependant, toutes les écoles sont fermées au Burkina Faso et Ouagadougou est en quarantaine, sans confinement. Donc, notre association consoeur sur place peut continuer à aller à Seloghin. L'argent reçu est utilisé pour l'achat de médicaments, de savon et de nourriture pour les enfants. Lorsqu'ils sont à l'école, ils ont le repas

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE



du midi assuré. Là, c'est plus compliqué. À titre personnel, nous avons proposé de rendre de menus services à nos voisins (réparations diverses, faire des courses, impression d'attestations dérogatoires...). Nous avons également déposé un sac contenant livres, jeux, tissus dans le hall avec une affiche proposant aux gens de se servir et de mettre dedans ce qu'ils voulaient. Une forme de petite banque de loisirs » explique la présidente, Brigitte Cadol-Gallardo.

LA PROTECTION CIVILE 94

« Des permanences ont été mises en place à la Cellule Médicale au centre sportif Roger Vergne : tous les jours, une équipe de trois, quatre personnes est mobilisée pour le centre Covid-19, notamment pour l'accueil et l'accompagnement des patients. Ce sont beaucoup d'heures de disponibilité et de bénévolat pour un peu plus de 15 secouristes qui se relaient chaque jour. Une assistance a aussi été mise en place avec les bénévoles, lors du don du sang organisé le 6 avril dernier (lire ci-contre). La protection civile du Val-de-Marne est active tout au long de l'année sur plusieurs dispositifs tels que des brocantes, des événements sportifs, des festivals, des gardes au Samu 94 et auprès des Pompiers de Paris. Passionnés de secourisme, n'hésitez pas à venir frapper à notre porte ! »

Protection Civile du Val-de-Marne 94/ ADPC du Val-de-Marne
Insta : protection_civile_94
Mail : protection.civile94@gmail.com
Protection Civile 94/ Antenne "lisière du bois"
Insta : adpc94.ldb
Mail : adpc94.ldb@gmail.com

PRINCESSE MARGOT

Muriel Hattab : « L'association déjà présente dans les hôpitaux avant cette crise, reste mobilisée en offrant régulièrement à des services hospitaliers des petits déjeuners et goûters, des œufs de Pâques, des cadeaux et des crèmes mains pour les soignants. Nous offrons aussi aux enfants hospitalisés des tablettes et des abonnements à des plateformes ainsi que des liseuses et des consoles de jeux ».

DON DU SANG

« Le 6 avril dernier, une collecte de sang était organisée au Centre culturel dans le strict respect des règles sanitaires imposées. De nombreuses Saint-Mandéennes et Saint-Mandéens étaient au rendez-vous. Merci à tous ainsi qu'aux bénévoles de l'association Princesse Margot et à la Protection civile 94 pour leur soutien logistique ».

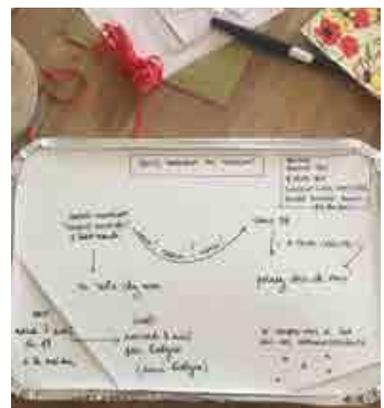
SAINT-MANDÉENS MOBILISÉS ET SOLIDAIRES

WhatsApp culinaires pour les hôpitaux, visite de toutes les pharmacies et livraisons des dons de matériel, mobilisation d'une équipe de kinésithérapeutes pour gérer l'accueil des patients au Centre Roger Vergne... Les élus, individuellement ou collectivement ont été les premiers à se mettre en ordre de bataille pour répondre au mieux aux urgences, aux difficultés rencontrées par les Saint-Mandéens. Ils se sont aussi faits fort de faire connaître au plus grand nombre les initiatives mises en place.



Un portage de repas a été organisé pour le personnel soignant de la Salpêtrière. Des gâteaux ont été confectionnés pour les services de Bégin,

Trousseau, la cellule Covid-19 de Saint-Mandé, les soignants du centre de soins de notre commune et les services municipaux de soins à domicile. Ci-contre, les gâteaux confectionnés pour les personnes fréquentant le centre du Samu 94.



LES COMMERÇANTS SOLIDAIRES

LA LIBRAIRIE PAROLES

Un service de "livres à emporter" sans ouvrir la librairie a été imaginé par Marie-Ève Charbonnier, la maîtresse des lieux. Les clients ont pu commander les livres en stock et les retirer en toute sécurité sans avoir aucun contact, une idée qui a ravi de nombreux Saint-Mandéens qui ont retrouvé, pour certains, le plaisir de lire !

74 avenue du Général de Gaulle

**Tél. 01 43 28 77 61 • contact@librairieparoles.com
www.librairieparoles.com**

CUISINE DE PERLE

Belle initiative que celle de Perle, une restauratrice que les Saint-Mandéens connaissent bien : de la farine offerte afin que des gâteaux puissent être confectionnés au profit des personnels de santé. Par ailleurs, un service de repas à emporter a aussi été mis en place.

1, rue Grandville

Tél : 01 43 65 98 35 • cuisinedeperle@orange.fr

HÔTEL RESTAURANT "LE RUISSEAU"

« Nous avons informé les hôpitaux voisins que nous mettions à leur disposition les chambres de l'hôtel pour le personnel soignant. La possibilité d'offrir un lieu où se reposer mais aussi pour éviter qu'ils aient des temps de transport trop longs nous semblaient être une évidence » explique Jean Mathieu, le patron de l'établissement.

137, avenue Gallieni

01 43 74 02 39 • leruisseau.94@wanadoo.fr

RETOUCHES MIKAËL

Mi-avril, une collaboration entre la Ville et Sami Dincer de l'enseigne Retouches Mikaël, située au 78 avenue du Général de Gaulle, s'est mise en place. Objectif : confectionner très rapidement 15 000 masques en tissu.

La Ville a commandé des rouleaux de tissu et mis à disposition une salle au centre culturel. Sami Dincer a déplacé son matériel puis s'est chargé de couper

@vos gâteaux

La chaîne solidaire gourmande.

15 jours après le lancement, c'est :

- 3400 pâtissiers.ères bénévoles confinés
- 20 hôpitaux livrés à Paris et 6 en banlieue

Laura Bol est la cheffe de la team Montreuil-Vincennes-Saint-Mandé.

« Je cherchais un moyen de pouvoir être utile depuis la maison tout en m'organisant pour mon travail...

J'ai découvert VOS GÂTEAUX sur Instagram.

C'est une manière de vivre le confinement en créant malgré tout du lien avec les autres » explique-t-elle.

le tissu en carré de 20 centimètres. Puis, grâce à son réseau de "retoucheurs", les coupons ont été dispatchés dans quatre retoucheries qui ont produit les précieux masques barrières. Ceux-ci seront distribués en totalité aux Saint-Mandéens.

78, avenue du Général de Gaulle



COLLECTE ALIMENTAIRE

Les supermarchés saint-mandéens ont accepté avec enthousiasme d'organiser avec la Ville une collecte alimentaire les 17 et 18 avril dernier à destination de la Croix Rouge, très sollicitée actuellement par les familles. Merci aux Saint-Mandéens pour leurs dons et aux commerçants qui ont accueilli cette initiative, à savoir :

Franprix • 25 avenue Joffre, 69 avenue du Général de Gaulle et 115 avenue de Paris

Carrefour city • 101 avenue de Paris et 76 avenue du Général de Gaulle

Monoprix • 5 avenue du Général de Gaulle

Rapid market • 39 avenue du Général de Gaulle.

Retrouvez aussi les associations qui vous communiquent habituellement leur programme d'activités dans la rubrique "Vie associative".

COVID-19

Confectionnez vos propres masques de protection à la maison

En pleine pandémie liée au Covid-19, les masques de protection sont au cœur de tous les sujets. Pourquoi ne pas fabriquer le vôtre à la maison ?

Le Covid-19 se diffuse via des gouttelettes microscopiques propagées par une parole forte, la toux ou un éternuement. Ces moyens de transmission peuvent se projeter jusqu'à un mètre de distance. Pour protéger les autres et vous-même, il est donc recommandé de respecter les gestes barrières, mais en plus de ces mesures de sécurité essentielles, de nombreux professionnels de santé indiquent que porter un masque permet de ne pas transmettre le coronavirus et de ne pas l'attraper.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Fabriquer soi-même son masque de protection contre le coronavirus, c'est possible. Des patrons circulent sur Internet dont ceux d'AFNOR (www.afnor.fr) qui sont homologués : celui du masque à plis et celui du masque à bec de canard.

Le masque en tissu ne garantit pas la même protection que le masque FFP2 et n'est pas destiné au personnel soignant mais il est recommandé par l'Inserm pour toute personne saine ou asymptomatique.

Le masque barrière couvre le nez, la bouche et le menton et il ne doit pas comporter de soupape(s) inspiratoires et/ou expiratoire(s). Il comporte un dispositif d'ajustage sur la tête de l'utilisateur (jeu de brides).

Il doit pouvoir être ajusté étroitement sur le nez, les joues et le menton de la personne qui le porte pour assurer une étanchéité suffisante vis-à-vis de l'atmosphère ambiante.

Le masque barrière est conçu pour être réutilisable. Les matériaux utilisés doivent résister aux produits et aux méthodes de nettoyage habituel (lavage en machine).

Il est recommandé que le masque barrière résiste à 5 cycles de lavage au minimum. Le cycle de mouillage, lavage et rinçage doit être de 30 minutes minimum avec une température de lavage de 60°.

QUELQUES CONSIGNES TOUT D'ABORD...

- Utiliser des étoffes au maillage assez serré mais permettant à l'air de passer pendant la respiration
- Utiliser des étoffes suffisamment souples pour s'appliquer autour du visage pour assurer l'étanchéité
- Utiliser des étoffes pas trop chaudes, lisses et non irritantes
- Assembler en deux ou trois couches (mêmes étoffes ou différentes étoffes)
- Ne pas utiliser d'agrafe dans la conception du masque barrière
- Ne pas faire de coutures verticales, le long du nez, de la bouche et du menton.

LE MATÉRIEL

- Matériel de couture (machine à coudre ou fil coton et aiguille)
- Ciseaux
- Deux carrés de tissu de 20 cm X 20 cm, style popeline 120 fils (coton ou 100 % polyamide ou 100 % polyester...)
- Un jeu de brides (élastiques de 20 cm).

ET MAINTENANT, À VOUS DE JOUER !

Votre magazine vous propose de prendre en photo vos réalisations et de les envoyer à isabelle.fouche@gmail.com, elles seront publiées dans nos prochaines colonnes.

COMMENT FAIRE ?

ÉTAPE 1

- Faire un gabarit sur une feuille bristol (voir figure ci-contre)
- Placer les deux carrés de tissu de 20 centimètres envers sur envers
- Les coudre ensemble pour que les tissus ne s'effilochent pas (point zig zag ou couture plate) à 1 centimètre des bords.

ÉTAPE 2

- Marquer les repaires pour le futur pliage grâce au gabarit A1 va sur A2 B1 va sur B2
- Mettre une épingle pour mettre le pli en place
- On a donc à présent un rectangle et un soufflet
- Piquer à 1 centimètre des deux côtés pour maintenir les plis en place.

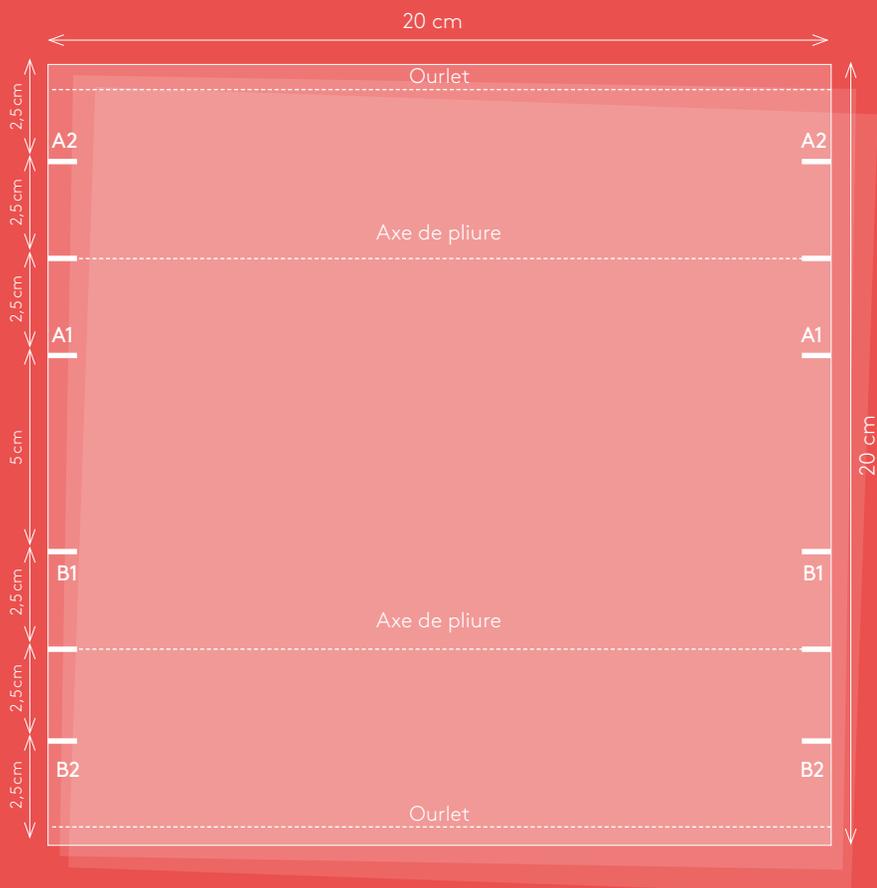
ÉTAPE 3

- Retourner le masque sur l'envers
- Présenter l'élastique et le maintenir de chaque côté de l'ourlet avec des pinces sur les 4 coins
- Coincer l'élastique d'un centimètre
- Faire un ourlet : un point zig zag pour bien maintenir l'élastique au sein de l'ourlet puis un point droit sur le reste de la longueur.

COMMENT BIEN LE PORTER ?

- Se laver les mains
- Ne toucher que les extrémités des rubans
- Bien positionner le masque (le haut sur la bosse du nez et le bas sous le menton)
- Après avoir positionné votre masque : **NE LE TOUCHEZ PLUS.**

PATRON DE MASQUE BARRIÈRE À PLIS source AFNOR



ZOOM SUR...

Suite aux allocutions du président de la République et aux déclarations du Premier ministre et du ministre de la santé, annonçant le déconfinement pour le 11 mai, il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de mesures doivent continuer à être respectées. La principale demeurant, la réduction au strict minimum de tout contact et déplacement.

Voici ci-dessous un point sur la situation actuelle à Saint-Mandé, en particulier sur le fonctionnement de la cellule Covid-19, l'accueil des enfants des personnels prioritaires, le soutien aux personnes âgées et les commandes de masques...

Les questions liées au déconfinement n'ont pas encore toutes de réponses mais la Ville se tient prête à mettre en place les directives du gouvernement tout en anticipant d'ores et déjà des dispositifs qui assureront aux Saint-Mandéens un maximum de sécurité.

TROIS QUESTIONS au Docteur Alain Assouline



ALAIN ASSOULINE
Adjoint au maire en charge de
la santé

**La cellule Covid-19 a ouvert
le 30 mars dernier. Comment
fonctionne cette structure ?**

Dr Assouline : « Elle fonctionne grâce à la mobilisation des ressources médicales de Saint-Mandé et de trois communes voisines : Fontenay-sous-Bois, Charenton-le-Pont et Vincennes. Il s'agit de médecins, d'infirmières, de pharmaciens, de kinésithérapeutes, de dentistes. L'accueil des patients est assuré de 8h du matin à 20h, 7 jours/7. En poste chaque jour, deux médecins, deux infirmières, un médecin superviseur, deux kinésithérapeutes et des volontaires de la Protection Civile. Elle fonctionne aussi bien sûr grâce aux moyens mis en place par la Ville qui, très vite a pu obtenir le matériel

indispensable : masques, blouses, gants... ».

**Combien de patients et quels
actes médicaux pratiqués ?**

Dr Assouline : « Les 13 premiers jours, nous avons reçu 380 patients, soit 30 par jour en moyenne.

Notre mission première a permis de désengorger les Urgences de l'Hôpital des Armées Begin, le 15 et les cabinets médicaux de ville qui pouvaient ainsi recevoir dans des conditions de sécurité les patients non Covid. Nous recevons des patients peu ou moyennement symptomatiques pour des consultations et dépistages nasopharyngés par PCR. Les professionnels de santé et les personnes avec des comorbidités (des troubles aigus ou chroniques) ont été au départ, prioritaires pour ces dépistages.

Nous arrivons aujourd'hui à une deuxième phase avec la possibilité de dépister de manière beaucoup plus large. Nous aurons, dès la validation des tests sérologiques homologués, la possibilité de les effectuer au sein du centre. D'autre part, nous travaillons pour apporter aux patients Covid et/ou souffrant du confinement un soutien

psychologique via une plateforme en cours d'évaluation (lire page 16).

**Avec l'arrivée du
déconfinement, que devient
cette structure ?**

Dr Assouline : « D'abord, l'épidémie est loin d'être éradiquée. La cellule va tester plus largement la population pour permettre un retour à la vie professionnelle en ayant un statut immunitaire et surtout garder en confinement les patients encore porteurs du virus. Nous avons également mis en place un Comité médical et nous allons dans les jours qui viennent, participer à un essai thérapeutique avec l'Hôpital Georges Pompidou et l'Hôpital Begin.

Je tiens à rappeler que les gestes barrières sont plus que jamais essentiels. La Ville a commandé des masques qui seront remis aux Saint-Mandéens selon des modalités qui sont, à ce jour, en train d'être travaillées. Il faudra les porter et rester extrêmement vigilants.

L'élément clé du déconfinement est selon moi, la reprise scolaire. C'est un énorme challenge et il est vrai que pour l'instant on ne sait pas grand-chose... »

CORONAVIRUS COVID-19 : LE POINT SUR LE DISPOSITIF MIS EN PLACE À SAINT-MANDÉ

À PROPOS DES MASQUES

La Ville a engagé plusieurs commandes de masques chirurgicaux pour doter le personnel soignant, les professionnels de santé, le



Centre de soins, le service de soins infirmiers à domicile, les Maisons de retraite, les pharmacies, les

agents municipaux et les commerçants. Saint-Mandé a aussi reçu l'aide de la Région Île-de-France, du Département du Val-de-Marne et du Territoire Paris Est Marne & Bois qui ont fourni plusieurs milliers de masques chirurgicaux et avec lesquels des commandes groupées ont été passées.

En parallèle, la Ville a fait le choix de pouvoir doter chaque Saint-Mandéen d'un masque en tissu respectant les normes en vigueur grâce au réseau de retoucheurs solidaires de Saint-Mandé (*lire pages 11*).

15 000 masques en tissu sont actuellement en fabrication et certains ont déjà été distribués pour assurer la meilleure sécurité possible dans les files d'attente du marché de la Tourelle. Ils ont été également distribués aux commerçants forains.

Un protocole établissant les conditions de distribution de ces masques est en cours de préparation. Il sera diffusé sur les supports de communication de la Ville dans les jours à venir (dates, lieux et conditions de distribution). A noter qu'il est aussi possible d'en confectionner soi-même (*lire pages 12 et 13*).



DISTRIBUTION PAR LA POLICE MUNICIPALE DE MASQUES BARRIÈRES AUX COMMERÇANTS.

AUX CÔTÉS DE NOS AÎNÉS

Dans cette période, les personnes âgées sont les plus fragiles à la fois sur le plan de la dangerosité du virus mais aussi sur le plan de l'isolement. Le même dispositif que celui initié en période de canicule a été mis en place. Piloté par le CCAS, une équipe de bénévoles du Conseil d'administration du CCAS est venue prêter main forte au service du Bel Âge et a appelé chaque jour les personnes isolées. Des livraisons supplémentaires de plateaux repas ont aussi été effectuées (+ 40). Le CCAS a fourni des attestations de déplacement dérogatoire aux personnes n'ayant pas d'imprimante.

ZOOM SUR...

MOBILISATION SANS FAILLE DES AGENTS MUNICIPAUX

Maillons essentiels pendant cette crise sanitaire, les agents municipaux sont restés présents pour les Saint-Mandéens, afin d'assurer, autant que possible, la continuité des services publics essentiels.

Fermé au public, l'Hôtel de Ville n'a en effet pas cessé toute activité, bien au contraire ! Télétravail pour certains ou présence physique pour d'autres ont permis d'assurer cette continuité.

C'est le cas notamment de l'**Accueil unique** ouvert pour la gestion de l'État civil (formalités pour les naissances, décès, reconnaissances anticipées...) et pour la délivrance de passeports d'urgence, mais aussi du **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS) qui a tout à la fois assuré une permanence téléphonique, appelé les personnes âgées pour leur demander comment elles allaient et si elles avaient besoin de quelque chose, mis en place un système de portage de repas à domicile pour nos aînés et maintenu la polyvalence sociale pour les urgences (protection de l'enfance et des majeurs vulnérables). Idem pour le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et du centre de soins municipal qui sont restés ouverts et ont assuré près de 500 visites de soins par semaine.

Autre service sur le front : la **Police municipale** qui a fait un travail remarquable en maintenant son activité présente 7 jours sur 7 et 24h/24 pour assurer la sécurité des biens, des personnes et le respect des mesures sanitaires imposées. Les agents ont distribué les masques aux commerçants et aux Saint-Mandéens, mis en place les mesures barrières lors de l'ouverture du marché, rappelé les consignes, contrôlé les déplacements des piétons et des véhicules...

Mais aussi tous les agents de la **Direction de la Famille** qui se sont relayés pour assurer un service d'accueil des enfants des personnels "prioritaires" (*lire ci-dessous*) dans les crèches et écoles (gardiennes, agents d'entretien, animateurs et directeurs d'accueil de loisirs, éducateurs sportifs, ludothécaires, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, responsables de service). Le même dispositif s'est aussi mis en place au collège Berlioz. Il ne faut pas oublier non plus les agents qui, vaillamment ont assuré le **service de restauration** ni les agents du **service environnement - cadre de vie** qui ont su garder notre ville propre, assurer l'arrosage des espaces verts, la recharge des sacs...

LA VILLE, LES ÉLUS, LES SAINT-MANDÉENNES ET SAINT-MANDÉEN VOUS ADRESSENT UN GRAND MERCI À TOUS.

L'ACCUEIL DES ENFANTS DE SOIGNANTS

La Ville a mis en place un dispositif d'accueil gratuit pour les enfants de soignants, professionnels de santé, pompiers, policiers, gendarmes... Les accueils ont été centralisés au groupe scolaire Paul Bert et à la crèche de la Tourelle. En semaine scolaire, les enfants avaient classe avec les enseignants. Les agents municipaux ont, quant à eux, assuré les temps périscolaires ainsi que le service de restauration. Pendant les deux semaines de "vacances de printemps" le service a fonctionné comme un accueil de loisirs et même à titre exceptionnel durant le week-end. Près de 40 enfants sont accueillis chaque jour depuis le début de la crise.

COVID - 19 PLATEFORME DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Le stress lié au confinement, le syndrome post-traumatique suite à l'angoisse générée par le risque de mortalité, les ressources amoindries en matière de psychiatrie... ont conduit des psychologues libéraux et des institutionnels intervenant à titre privé du Val-de-Marne à mettre en place une plateforme de soutien et d'écoute en articulation avec la médecine générale de ville, les professionnels libéraux de santé, le SAMI, l'Hôpital Bégin et la Ville de Saint-Mandé. Le déclenchement de ce dispositif sera sur préconisation médicale (cellule Covid - 19 à Saint-Mandé, médecin traitant...).

Un numéro d'appel gratuit permettra d'assurer un premier accueil bénévole de la part des psychologues qui pourront ainsi évaluer, dans un premier temps, la situation du patient. Cette coordination a l'avantage de pouvoir se poursuivre dans le temps, les effets psychologiques du confinement et de la pandémie étant attendus bien au-delà du confinement.

APRÈS LE 11 MAI...

- Les gestes barrières devront continuer à être scrupuleusement respectés (*lire ci-dessous*).
- Le port de masques grand public (tissu), pourra être rendu obligatoire dans les situations à forte densité de population (transports en commun).
- Le respect d'une distance d'au moins un mètre devra continuer à être respectée dans les commerces et les entreprises.
- La population devra être testée massivement à chaque possibilité d'infection.
- Les rassemblements de grande ampleur demeureront impossibles.
- Le retour à l'école sera étalé sur trois semaines par niveaux de classes (*lire ci-contre*). Il en sera de même pour les crèches selon des modalités non encore connues à ce jour.
- Les universités seront fermées jusqu'en septembre.

JUSQU'AU 9 MAI, LES SERVICES MUNICIPAUX SONT PHYSIQUEMENT FERMÉS AU PUBLIC, CEPENDANT, IL EST POSSIBLE EN CAS D'URGENCE D'APPELER LE 01 49 57 78 00, DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H. DES AGENTS MUNICIPAUX POURRONT ALORS VOUS GUIDER.

LA VILLE DE SAINT-MANDÉ COMMUNIQUERA AVANT LA FIN DU CONFINEMENT SUR LES FUTURS HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX AU SEIN DE L'HÔTEL DE VILLE.

CHAQUE JOUR, SUR LES DIFFÉRENTS SUPPORTS NUMÉRIQUES DE LA VILLE (WWW.SAINT-MANDE.FR, FACEBOOK, INSTAGRAM, TWITTER) UNE MISE À JOUR QUOTIDIENNE DES INFORMATIONS, INTÉRESSANT L'ENSEMBLE DE NOS CONCITOYENS, EST RÉALISÉE.

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS RENDRE SUR CES SITES. L'APPLICATION « SAINT-MANDÉ EN POCHE » RAPPELLE ÉGALEMENT TOUTES CES INFORMATIONS UTILES À LA VIE PENDANT CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT.

RETOUR À L'ÉCOLE

La rentrée scolaire se fera de façon progressive à partir du 11 mai pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires sur la base du volontariat avec un maximum de 15 enfants par classe. Un protocole organisationnel et sanitaire est en cours d'élaboration avec l'Éducation Nationale et la Ville en tenant compte des directives émises par le Gouvernement, via la Conseil scientifique. Un questionnaire/sondage a été envoyé aux parents, le jeudi 30 avril pour savoir s'ils mettent ou non leurs enfants à l'école. La réouverture des collèges pourra être envisagée dans un second temps à indiqué le Premier ministre, à compter du 18 mai mais seulement dans les départements où la circulation du virus est très faible, en commençant par les 5^e et 6^e. Le port du masque pour les enseignants et les élèves sera obligatoire. « Une décision sera prise fin mai pour les lycées » a-t-il indiqué.

L'AIDE SOCIALE AUX PLUS FRAGILES

En cette période difficile, la Ville a souhaité, dans un esprit de solidarité, aider les Saint-Mandéens les plus touchés par cette crise, notamment les familles. Aussi, en plus des aides sociales et assistances assurées "normalement", par le Centre Communal d'Action Sociale, une aide particulière est apportée aux familles qui sont en difficulté financière du fait de la fermeture des écoles et, de facto, des cantines scolaires. Un courrier a été adressé à l'ensemble des familles le 14 avril dernier, indiquant que toute personne concernée contacte le CCAS qui étudiera l'attribution d'une aide financière. Le Département a aussi voté une aide spécifique pour les familles en difficulté.



L'ACTUALITÉ DU BEL ÂGE SORTIES

En raison de l'épidémie de Covid-19, toutes les sorties, conférences ou réunions sont annulées jusqu'au 30 juin.

C'est le cas, entre autres, des rendez-vous "Écrivains publics" et "Le Temps des aidants". Les sorties Yves Saint Laurent et la Serre aux papillons du 2 juin sont reportées à partir du 2 juillet.

Les inscriptions déjà effectuées seront maintenues et les nouvelles dates vous seront transmises dès que possible.

Toutefois, vous avez la possibilité d'annuler votre inscription si vous le souhaitez. Dans ce cas, effectuez votre demande par mail à ccas.belage@mairie-saint-mande.fr ou par courrier à :

Hôtel de ville
CCAS service du Bel Âge
10 Place Charles Digeon
94160 Saint-Mandé.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et le Centre de Soins Municipal sont ouverts.

Les infirmiers et aide-soignants du Centre de Soins mettent tout en œuvre pour poursuivre la prise en charge des usagers dans les conditions de sécurité et d'hygiène les plus adaptées.

Le Centre de Soins Infirmiers (CSI) poursuit les soins à domicile.

Les rendez-vous au centre sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

COVID-19 Rappel des préconisations sanitaires

Je reste chez moi

*Je me lave très régulièrement
les mains*

*Je tousse ou éternue dans mon
coude ou dans un mouchoir*

*J'utilise des mouchoirs à usage
unique et je les jette*

*Je salue sans serrer la main,
j'arrête les embrassades.*



SAINT-PETERSBOURG VOYAGE REPORTÉ Du 3 au 7 septembre 2020

Inscriptions en envoyant un mail à ccas.belage@mairie-saint-mande.fr (sur liste d'attente).

Renseignements sur

www.saintmande.fr rubrique famille
et/ou par téléphone au 01 49 57 78 32.

Le CCAS mobilisé au service des plus fragiles : Accueil téléphonique assuré

- Maintien de la polyvalence sociale pour les urgences (protection de l'enfance et majeurs vulnérables)
- Fermeture au public de l'accueil du Bel Âge et des aides légales.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE



Prévention canicule

Inscription sur la liste de veille du Plan d'Alerte et d'Urgence Départementale 2020
Si vous étiez inscrit (e) sur le registre 2019 et que vous souhaitez maintenir votre inscription pour 2020, il est nécessaire de renvoyer ce formulaire

Cadre réservé à l'administration : N° foyer Millésime : _____



BÉNÉFICIAIRE

Madame Monsieur

Nom..... Prénom.....

Date de naissance /...../.....

Adresse

Code immeuble Étage..... Téléphone :/...../...../...../.....

SITUATION FAMILIALE

Seul En couple En famille

QUALITÉ

Êtes-vous une personne :

- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne adulte handicapée

MODE DE DÉPLACEMENT

Seul(e) Canne Fauteuil roulant Déambulateur Immobilisé(e)

PÉRIODES D'ABSENCES PRÉVUES

Entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2020.....

Entre le 1^{er} décembre 2020 et le 28 février 2021.....

ENTOURAGE FAMILIAL ET AMICAL, PROCHES AIDANTS

Nom/Prénom..... Lieu..... Téléphone :/...../...../...../.....

Nom/Prénom..... Lieu..... Téléphone :/...../...../...../.....

Nom/Prénom..... Lieu..... Téléphone :/...../...../...../.....

Il est rappelé aux familles ou aux proches qu'une telle procédure ne dispense pas de prendre fréquemment des nouvelles personnes qui sont inscrites lorsque le plan grand froid ou le plan canicule est déclenché.

PRISE EN CHARGE SANITAIRE ET SOCIALE

Médecin traitant : Téléphone :/...../...../...../.....

Infirmière (SSIAD, CSI, Libérale) : Nombre de passages :



Téléphone :/...../...../...../.....

Assistant(e) social(e) Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....

Aide à domicile Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....

Repas à domicile Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....

Téléassistance Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....

Soutien psychologique Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....
(Professionnel, ami(e), voisin)

SI LA DEMANDE D'INSCRIPTION EST FORMULÉE PAR UN TIERS

Qualité Nom/Prénom

Lien

Adresse

Téléphone :/...../...../...../.....

FACULTATIF

Gardien Oui Non Nom Téléphone :/...../...../...../.....

IMPORTANT

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé (e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas du déclenchement du plan canicule.

Je demande à figurer sur le registre nominatif municipal afin d'être contacté (e) en cas de déclenchement par la Préfecture du plan Canicule.

Je suis informé (e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur demande écrite de ma part à : Monsieur Le Maire Hôtel de ville, 10 Place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

En cas d'absence non signalée, sans réponse de votre part, il peut être fait appel aux services d'urgence.

Fait à :le/...../.....

Nom : Prénom : Qualité :

Signature :

Formulaire à retourner à :

**Monsieur Le Maire Hôtel de Ville, 10 Place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé ou
secretariat-particulier@mairie-saint-mande.fr**

MENTIONS LÉGALES

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 30 JUIN 2004

Conformément aux dispositions de la loi du 30 juin 2004 modifiée le 1^{er} janvier 2013 et des articles L 116-3 et L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et les articles L2212-2 et L2212-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit assumer, sur le territoire de sa commune, ses obligations de mise en oeuvre des mesures de sauvegarde vis-à-vis de ses administrés. Ainsi, les communes ont mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Il assigne au Maire quatre missions :

- informer ses administrés de la mise en place du registre
- collecter les demandes d'inscription
- en assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité
- le communiquer au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE (canicule, grand froid, épidémie)

Pour ce faire, les personnes vulnérables et fragiles sont incitées à s'inscrire sur les registres communaux. Le Maire pourra utilement s'appuyer sur les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JUILLET 1978

Les registres nominatifs créés au titre du recueil d'informations visé à l'alinéa précédent sont tenus dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 9 juin 2008 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'accès et de correction des données nominatives est assuré conformément aux dispositions de la loi précitée. Ces données nominatives ne peuvent être consultées que par les agents chargés de la mise en oeuvre de ce recueil et de celle du PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE visé à l'article L.116-3. La diffusion de ces données à des personnes non autorisées à y accéder ou leur détournement sont passibles des peines prévues aux articles 226-16 à 226-24 du code pénal.



La Lettre du Notaire



Maître
Julien CELLARD
Notaire à
Saint-Mandé

Etat d'urgence, et suspension des délais...

Avant tout, nous espérons que vous êtes en bonne santé, et le moins possible affectés dans ce contexte si particulier qui nous atteint toutes et tous... sur le plan humain, sanitaire avant tout, mais aussi sur le plan juridique... Pour bien comprendre les implications, voici un rappel des délais : L'état d'urgence a été décrété pour 2 mois à compter du 25 mars, soit jusqu'au 25 mai. Il prendra fin à cette date (sauf prorogation).

Il a été prévu la suspension des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire, par une ordonnance du 25 mars adoptée suite à la loi d'urgence du 23 mars.

Les délais concernés sont les délais et mesures qui ont expiré ou qui expirent entre le 12 mars 2020 et l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire (soit 24 mai + 1 mois = 24 juin). La « période critique » ou « période juridiquement protégée » s'étend donc pour l'instant du 12 mars au 24 juin 2020. Seuls les délais qui expirent durant cette période sont visés.

🔗 Droit de rétractation de l'acquéreur suite à la signature d'une promesse de vente/compromis de vente

La prorogation des délais n'est pas applicable aux délais de réflexion, de rétractation ou de renonciation prévu par la loi ou le règlement. Toute notification ayant fait courir un délai qui expire entre le 12 mars et le 24 juin ne permet pas au bénéficiaire de se voir octroyer un nouveau délai de dix jours à compter du 25 juin.

🔗 Condition suspensive de prêt :

Il est prévu un délai supplémentaire d'un mois à l'issue de la période critique.

Ex : Promesse de vente signée le 15.02.2020 - délai de la condition suspensive de prêt fixé le 15.04.2020 au plus tard. A défaut d'offre reçue à cette date, l'acquéreur dispose d'un mois supplémentaire à l'issue de la période critique : période critique jusqu'au 25.06.2020 – donc CS de prêt jusqu'au 25.07.2020

🔗 Droit de préemption au profit des personnes privées

Ex : Un locataire qui a reçu un congé avec offre d'achat le 10.01, qui s'est porté acquéreur le 15.01, dispose d'un délai de 4 mois (si emprunt) pour réaliser la vente. Le délai expire normalement le 15.05. Il dispose de 2 mois supplémentaires à compter de la fin de la période critique.

🔗 Contestation d'une assemblée générale de copropriété :

Quand le délai de contestation d'une AG expire pendant la période critique, les copropriétaires bénéficieront d'un délai de rattrapage jusqu'à l'expiration d'un délai de deux mois après la période critique.

🔗 Succession – dépôt des déclaration fiscale et paiement des droits de succession :

Le dépôt des déclarations de succession et le paiement des droits doit toujours s'effectuer dans les délais ordinaires (6 mois).

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question qui vous préoccupe en ce moment. Nous continuons à assurer au quotidien notre mission de service public, et répondrons à toutes vos demandes par courriel, et téléphone !

Bon courage à tous !

Julien CELLARD
julien.cellard@paris.notaires.fr

COVID-19 - MESSAGE DE PRÉVENTION

Protégez-vous des tentatives d'intrusion à votre domicile par des personnes malveillantes !

En cette période de crise sanitaire, la livraison de courses ou repas à domicile peut encourager des individus à pénétrer dans votre domicile (bénévoles et livreurs usurpateurs...) Si vous avez le moindre doute, n'ouvrez pas et n'hésitez

pas à contacter la Police Nationale en composant le 17 ou la Police Municipale au 01 49 57 78 39.

Le service du Bel Âge est quant à lui joignable de 9h à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi au 01 49 57 78 32 ou 65.



LES RENDEZ-VOUS QUE VOUS DONNE LA MAISON DE LA FAMILLE SONT ANNULÉS JUSQU'AU 31 MAI.

Aucun risque à boire l'eau du robinet

Véolia eau d'Île-de-France, délégataire de services du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) a publié un communiqué sur la qualité de l'eau en Ile-de-France afin de rassurer les consommateurs.

Première information d'importance : l'eau du robinet peut être consommée en toute sécurité. Il n'y a aucun risque à boire l'eau du robinet. Véolia explique : « *Les différentes étapes de traitement de l'eau, usuellement mises en place par les services de distribution d'eau, à commencer par les diverses méthodes de désinfection (chlore, ozone, UV), ont pour finalité d'éliminer tous les virus, dont le Covid-19. L'efficacité de ces traitements sur ce virus est confirmée par les informations des agences sanitaires, dont l'Organisation Mondiale de la Santé* ».

L'eau du robinet n'est pas un vecteur de transfert du Covid-19, mais contribue au contraire à une bonne hygiène et à la mise en œuvre des gestes barrières.

MANQUE D'EAU, FUITES... QUE FAIRE ?

Les appels urgents des consommateurs sont traités prioritairement mais ne sont réalisées au domicile des usagers que les interventions urgentes (situations de manque d'eau ou de fuites risquant d'endommager des biens ou des personnes). Pour toute autre demande, les consommateurs peuvent



utiliser leurs services digitaux : site internet www.vedif.eau.veolia.fr (24h/24 et 7J/7) et espace client. Le Centre Relation Client s'efforce de répondre dans les meilleurs délais. ✖

FERMETURE DU BOIS DE VINCENNES

Le Préfet de Police, par arrêté du 19 mars 2020 a décidé d'interdire, l'accès des parcs, bois, bords de Marne et de Seine ainsi qu'aux espaces de loisirs et des promenades dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

L'accès aux Bois de Vincennes, au Lac Daumesnil, au Lac des Minimes, à l'esplanade Saint-Louis, à l'Hippodrome et au Stade Pershing est donc interdit.

Un arrêté daté du 3 avril a inclut le Lac de Saint-Mandé, délimité par les voies suivantes : Chaussée de l'Étang ; Route de la Tourelle ; Avenue du Bel Air ; Avenue Daumesnil.



DÉSINFECTION DES RUES

LA VILLE SUIT LES PRÉCONISATIONS DE L'ARS

La Ville de Saint-Mandé a décidé de suivre les recommandations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France avant toute utilisation de produits chimiques sur les chaussées et trottoirs. Le 1^{er} avril, l'agence rendait cet avis : "Compte-tenu d'une part, de la faible persistance du virus sur les surfaces et d'autre part, de l'obligation générale de confinement, la charge virale dans l'environnement doit être considérée comme négligeable. De plus, les mesures barrières sont maintenant bien connues et plutôt bien appliquées par nos concitoyens. Il reste recommandé de se laver les mains dès le retour au domicile.

Le nettoyage des rues, avec des matériels et équipements de protection individuelle habituels est à maintenir sans risque.

L'aspersion de javel ou autre désinfectant est inutile tout en étant dangereuse pour l'environnement."

PAS DE DÉSINFECTION DES RUES

On peut également se souvenir que certains virus sont devenus, avec le temps, nettoyage après nettoyage, plus résistants aux désinfectants utilisés dans les hôpitaux et ainsi plus difficiles à éradiquer. Aussi, la ville de Saint-Mandé continuera le nettoyage des voiries comme à l'accoutumée et n'utilisera pas de produits désinfectants conformément à l'avis de l'ARS. Bien entendu, si de nouvelles préconisations sont émises de l'ARS, la Ville les mettrait en oeuvre dans les meilleurs délais. À ce sujet, il est vraisemblable que, si une désinfection des rues devait être réalisée, celle-ci devrait se faire peu avant la levée du confinement, la définition des produits à utiliser étant du ressort de l'ARS. L'application des gestes barrières et le respect les mesures de confinement restent les meilleures mesures de protection à ce jour. Enfin, les mesures d'hygiène habituelles, comme se déchausser en entrant dans son logement, sont plus que jamais d'actualité. ✕

MÉMO DES COLLECTES DES DÉCHETS

LES COLLECTES DE DÉCHETS ASSURÉES PAR LE PRESTATAIRE DU TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS – désormais compétent sur ce service – SONT MAINTENUES

MAIS...

LES DÉCHETERIES MOBILES ET LA COLLECTE SOLIDAIRE ÉCOLSYSTÈME SONT ANNULÉES JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

Collecte des ordures ménagères : lundi, mercredi et vendredi matin*

Collecte des recyclables (multi matériaux) : jeudi matin*

Collecte du verre :

- mardi matin pour le secteur 1 (semaine paire)
- mardi matin pour le secteur 2 (semaine impaire)

Collecte des encombrants : le 1^{er} jeudi matin du mois*

Pour toute question, appelez les services techniques de la Ville au 01 49 57 78 80 ou via le site de la Ville : www.saintmande.fr (Espace citoyen).



LES COMMERCES DE SAINT-MANDÉ SE MOBILISENT POUR VOUS !

Animaux de compagnie

La Ménagerie
47 avenue du Général de Gaulle
www.lamenagerie.biz
Ouverture le mardi, vendredi, samedi, de 10h à 17h.

 *Livraisons à domicile :*
(Commandes par Internet).

Boucheries

Au petit creusois
21 avenue Joffre
Tél : 01 43 28 99 68
Ouverture du mardi au samedi, de 9h à 15h.

 *Livraisons à domicile :* Du mardi au samedi, de 16h à 18h.

Boucherie du rocher
85 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 28 74 96
Ouverture du mardi au samedi, de 9h à 19h. Le dimanche, de 9h à 14h.

 *Livraisons à domicile :*
Du mardi au dimanche matin, dans les meilleurs délais.

Boucherie de la Poste
70 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 28 12 11
Ouverture du mardi au dimanche, de 8h30 à 13h. Fermé l'après-midi.

Boucherie normande
125 avenue de Paris
Tél : 01 43 28 31 64
Ouverture du mardi au samedi, de 8h30 à 12h30 et de 16h à 18h30. Le dimanche, de 8h à 13h.

Boulangeries

Boulangerie Balmer
3 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 28 19 59
Ouverture le lundi, mardi, vendredi, samedi, de 7h15 à 18h. Le dimanche, de 7h15 à 14h.

Côté Boulange
15 rue du commandant Mouchotte / 102 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 28 22 84
Ouverture du lundi au vendredi, de 7h à 20h.

Le Folie's
68 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 74 72 77
Ouverture du mardi au samedi, de 8h à 16h. Le dimanche, de 8h à 14h.

Les délices de Saint-Mandé
20 avenue Alphand
Tél : 01 43 65 32 17
Ouverture du jeudi au mardi, de 7h à 20h. Fermé le mercredi.

Maison Pailliette
121 avenue de Paris
Tél : 01 43 28 31 31
Ouverture du mercredi au samedi, de 7h à 18h. Le dimanche, de 7h à 14h.

Vanille ou chocolat
18 avenue Joffre
Tél : 01 49 57 21 71
Ouverture du lundi au samedi, de 8h à 18h.

Oh ! Délices
55 avenue du Général de Gaulle
Tél : 09 52 77 07 77

Buralistes

Le Brazza
10 avenue Joffre
Ouverture du lundi au samedi, de 7h30 à 20h. Le dimanche, de 8h à 13h30.

Le Cyrano - 22 avenue du Général de Gaulle
Ouverture tous les jours, de 7h à 21h.

Le Narval
27 rue Jeanne d'Arc
Ouverture du vendredi au mercredi, de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Les Incorructibles
102 avenue du Général de Gaulle
Ouverture du lundi au samedi, de 8h30 à 13h30.

Charcuteries/Traiteurs

Le Triomphe Saint-Mandé
117 avenue de Paris
Tél : 01 43 28 03 16
Ouverture du mardi au dimanche, de 9h à 14h.

 *Livraisons à domicile :*
Du mardi au dimanche, de 10h à 13h30.

Oh ! P'tits Terroirs
43 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 28 10 07
Ouverture le mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 9h30 à 18h30. Le dimanche, de 9h30 à 13h30.

Chocolateries

La parenthèse gourmande
49 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 65 29 28
Ouverture le mercredi, vendredi, samedi, de 9h30 à 13h30.

 *Livraisons :* Les jours d'ouverture, de 13h30 à 14h30.

De Neuville
2 avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 65 81 03 ou lemercier.chocopassion@gmail.com
Ouverture du mardi au samedi, de 10h à 19h.
 *Livraisons à domicile :* Du mardi au samedi, service Click & Collect.

Jeff de Bruges
125 bis avenue de Paris
Tél : 01 58 64 07 03 ou jeffdebruges.st-mande@orange.fr
Ouverture du mardi au samedi, de 9h30 à 13h et de 15h à 19h30.



Livraisons à domicile : Du mardi au samedi, service Click & Collect.

Drogueries/Quincailleries

Arlequin

8 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 43 28 12 05

Ouverture du mardi au samedi, de 10h à 19h. Le dimanche, de 10h à 13h.

Quincaillerie de Saint-Mandé

62 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 43 65 76 86

Ouverture du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.

Fromageries

Fromagerie Beillevaire

3 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 43 65 34 60

Ouverture du mardi au vendredi, de 9h à 13h30 et de 14h30 à 18h. Le samedi, de 10h à 18h. Le dimanche, de 9h à 13h.

Fromagerie de Saint-Mandé

121 avenue de Paris

Tél : 01 43 28 24 27

Ouverture du mardi au samedi, de 9h à 13h et de 16h à 18h. Le dimanche, de 9h à 13h.



Livraisons à domicile : Du mardi au dimanche matin, de 10h à 12h30.

La cave à fromages

94 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 43 74 72 65

Ouverture le mardi, vendredi, samedi, de 8h30 à 19h. Le mercredi, de 10h30 à 15h.



Livraisons à domicile : Pour les personnes vulnérables, Mardi, vendredi, samedi, de 14h30 à 15h30.

La ferme savoyarde

68 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 43 65 39 34

Ouverture du mardi au dimanche, de 9h30 à 13h30. Fermé l'après-midi.



Laverie

Lavomatic

44 avenue du Général de Gaulle

Ouverture du lundi au dimanche, de 10h à 18h30.

Papeterie/Presse

Kiosque

178 avenue Gallieni

Ouverture du lundi au samedi, de 7h à 18h. Le dimanche, de 7h à 14h.

Office dépôt

1 place du Général Leclerc

Tél : 01 41 79 60 60

Ouverture du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Retraits en magasin à un horaire précisé lors de la commande.

Paroles

74 avenue du Général de Gaulle

contact@librairieparoles.com

Ouverture mercredi et samedi, de 10h à 16h. Retraits en magasin sur rdv.

Poissonnerie

Côté mer

54 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 58 64 08 62 ou 06 83 89 47 50

MARCHÉ DÉROGATOIRE

SUR DÉROGATION OBTENUE AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE PAR LA VILLE, LE MARCHÉ TOURELLE A PU ACCUEILLIR LES SAINT-MANDÉENS DÈS LE 5 AVRIL. PLUS DE 700 PERSONNES ONT PU S'APPROVISIONNER EN PRODUITS FRAIS, ALORS QUE LA POLICE MUNICIPALE, CHARGÉE DE L'ORGANISATION, FAISAIT RESPECTER LES RÈGLES BARRIÈRES (DISTANCE ENTRE CHACUN, SENS DE CIRCULATION, NE PAS TOUCHER LES DENRÉES ALIMENTAIRES, FILTRAGE DES ENTRÉES, VÉRIFICATION DES ATTESTATIONS DE SORTIE...). LE DIMANCHE SUIVANT, 200 MASQUES EN TISSU, CONFECTIONNÉS PAR LA RETOUCHERIE MIKAEL, SITUÉE AU 78 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS (*lire aussi page 11*).

Ouverture du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30. Le dimanche, de 9h à 13h.



Livraisons à domicile : Pour les personnes vulnérables, du mardi au samedi, de 10h à 15h.

Primeurs

Au verger de Saint-Mandé

49 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 43 98 23 94

Ouverture du mardi au dimanche, de 10h à 16h.

Fruits de Provence

6 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 43 28 57 23

Ouverture du lundi au samedi, de 8h à 17h30. Le dimanche, de 8h à 13h30.



Livraisons à domicile : Du lundi au samedi, de 10h à 15h.

Primeur du rocher

87 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 48 08 60 81

Ouverture du lundi au dimanche, de 8h à 19h.



Livraisons à domicile : Du lundi au dimanche, de 10h30 à 18h30.

VIE ÉCONOMIQUE

Primeur Saint-Mandé

117 avenue de Paris

Tél : 01 43 74 18 89

Ouverture du lundi au samedi, de 7h à 20h. Le dimanche, de 6h à 14h.



Livraisons à domicile :

Du lundi au samedi, dans les meilleurs délais.

Restauration rapide Vente à emporter

Dizengoff

39 avenue du Général de Gaulle



Tél : 01 43 74 79 33

Livraisons à domicile

Domino's pizza

67 avenue de Paris



Tél : 01 43 65 00 00

Livraisons à domicile

Caffé shop

67 avenue de Paris



Tél : 01 45 73 91 22

Livraisons à domicile

Camion pizza

Place Gallieni (côté Bnp)

Présence du lundi au vendredi, de 17h30 à 21h30.

Cuisine de Perle

1 rue Grandville

Tél : 01 43 65 98 35 ou



www.cuisinedeperle.com

Livraisons à domicile

Fun panini

58 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 43 98 20 84

Vente à emporter du lundi au samedi, de 8h30 à 17h.

L'Atelier burger

46 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 43 65 76 05

Le 80

80 avenue du Général de Gaulle



Tél : 01 43 74 55 48

Livraisons à domicile

Mostaza

46 avenue du Général de Gaulle



Livraisons à domicile

Planet sushi

8 avenue du Général de Gaulle



Tél : 01 41 93 93 93

Livraisons à domicile

Shinzzo

37 avenue du Général de Gaulle



Tél : 01 43 28 15 15

Livraisons à domicile

O' Kaslik

46 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 71 36 11 92 ou 06 46 45 33 08



Vente à emporter et livraisons à domicile.

Supermarchés

Carrefour city

76 avenue du Général de Gaulle

Ouverture du lundi au samedi, de 9h à 20h. Le dimanche, de 15h à 20h.

Carrefour city

101 avenue de Paris

Tél : 01 43 65 28 40

Ouverture du lundi au dimanche, de 7h à 20h.

Franprix

69 avenue du Général de Gaulle

Ouverture tous les jours de la semaine, de 8h à 20h.

Franprix

115 avenue de Paris

Ouverture tous les jours de la semaine, de 8h à 20h.

Franprix

25 avenue Joffre

Tél : 01 43 98 11 68

Ouverture du lundi au samedi, de 8h à 20h. Le dimanche, de 9h à 20h.



Livraisons à domicile : Du lundi au samedi, de 10h à 17h.

Monoprix

5 avenue du Général de Gaulle

N° vert : 0 800 05 8000

Ouverture du lundi au samedi, de 8h30 à 20h. Le dimanche de 9h à 13h (caisse automatique de 15h à 20h).



Livraisons à domicile : Pour les personnes vulnérables, possibilité de commandes de 3 types de paniers de courses préparés (30 €, 40 €, 45 €). Livraison gratuite.

Picard

52 avenue du Général de Gaulle

Ouverture du lundi au samedi, de

9h à 13h et de 14h30 à 18h30. Le dimanche, de 9h à 12h45.

Rapid market

39 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 43 28 68 05

Ouverture du lundi au dimanche, de 10h30 à 14h et de 17h à 22h.



Livraisons à domicile pour les personnes vulnérables et de proximité, du lundi au dimanche, de 18h à 20h.

Vins et épicerie fine

Cavavin

31 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 49 57 14 42 ou saint-mande@cavavin.fr

Ouverture du mardi au samedi,

de 10h à 13h et de 15h30 à 17h30.

Retraits en magasin à un horaire précisé lors de la commande.

L'Épicurien

57 avenue du Général de Gaulle

Tél : 01 43 74 53 79

Ouverture du mardi au samedi, de 10h à 20h. Le dimanche, de 10h à 13h.



Livraisons à domicile : Vendredi, samedi, de 10h à 18h.

Nicolas

125 avenue de Paris

Tél : 01 43 28 25 04

Ouverture le mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 9h30 à 13h.

Télécommunications

L'atelier du téléphone

17 avenue du Général de Gaulle

Tél : 07 64 07 82 10

Ouverture du lundi au jeudi, de 11h à 13h et de 14h30 à 17h30. Le vendredi, de 10h30 à 15h.

Livraisons : Point relais colissimo, Chronopost et Dpd.

CES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE SONT EXCEPTIONNELS, APPLIQUÉS POUR LA DURÉE DU CONFINEMENT, SOUS RÉSERVE NÉANMOINS DE MODIFICATIONS.



Le Triomphe Saint-Mandé

Visite sucrée, salée dans l'une des enseignes prestigieuses de Saint-Mandé : Le Triomphe - Pâtissier, traiteur et charcutier. Rencontre avec Jean-Pierre Thuillier, l'un des gérants.

Installé depuis 2005 à Saint-Mandé, le Triomphe fait partie d'une société de trois enseignes gérées par Jean-Pierre Thuillier : l'une, rue du Rendez-vous dans le 12^e depuis 1999 et l'autre rue d'Avron depuis 1988 dans le 20^e à Paris. Chacune a son domaine de compétences : la pâtisserie ou le "salé" et chacune bénéficie de l'ensemble des produits confectionnés grâce à un système de livraisons quotidiennes.

PÂTISSERIE D'EXCELLENCE

C'est la rue d'Avron qui fournit les pâtisseries et viennoiseries, un domaine que Jean-Pierre connaît bien puisqu'il s'agit de sa formation initiale. Aux gâteaux traditionnels : tartes, fraisières, éclairs, millefeuilles... s'ajoutent de véritables œuvres d'art d'un niveau technique et gustatif exceptionnel. Ils s'appellent Mozart, Piémont, Soleil rouge, Délice des îles ou Royal Chocolat... et émoustillent vos papilles rien qu'en les regardant.

« Nous avons une carte printemps/été et automne/hiver » précise Jean-Pierre Thuillier. « Le Royal Chocolat a déjà 40 ans ! » poursuit-il.

EXQUISE CHARCUTERIE

15 personnes sont à pied d'œuvre, en temps normal à Saint-Mandé : 9 personnes au labo et 6 en vente. Le Triomphe est réputé pour la qualité de ses terrines, de son foie gras en provenance d'Alsace pour l'oie, de son boudin blanc ou encore de son saumon fumé. « Dès le départ, il faut de

beaux produits pour arriver à un met d'excellence » explique Jean-Pierre. Ses produits phares : la terrine de campagne, la terrine de noix de Bourgogne persillée, les quiches maison, les quenelles de brochet... Spécialisé dans la restauration pour tout événement : réceptions, cocktails, buffets, repas d'affaires, fêtes familiales... l'enseigne propose aussi aux gourmets des formules complètes pour le déjeuner.

À VOTRE SERVICE

Après une semaine de fermeture en début de confinement, le Triomphe, en tant qu'enseigne "de bouche" a rouvert ses boutiques en prenant toutes les précautions sanitaires obligatoires : un grand plexiglass devant l'étal, un sens de circulation en boutique, pas plus de trois clients en même temps... Et puis, un service de livraison s'est aussi mis en place. « Nous livrons beaucoup de personnes âgées qui évitent ainsi de sortir. On en profite pour leur rendre de petits services : on leur apporte le pain, un poulet, des fruits... » indique aussi Jean-Pierre qui malgré tout a dû mettre une partie de ses équipes en chômage partiel. ✖

LE TRIOMPHE SAINT-MANDÉ
117, AVENUE DE PARIS
TÉL. 01 43 28 03 16

HORAIRES D'OUVERTURE : DU MARDI AU SAMEDI DE 9H À 19H30 (9H À 14H EN PÉRIODE DE CONFINEMENT). LE DIMANCHE DE 9H À 13H.

COVID-19

Solutions Covid - 19, la plateforme régionale solidaire des Franciliens

La Région Île-de-France a créé une plateforme numérique qui recense plus de 300 solutions collaboratives pour répondre aux besoins des Franciliens face à la crise.

Accessible sur le site de la Région Île-de-France, la Plateforme de Solutions Île-de-France Covid19 (<https://www.iledefrance.fr/solutions-covid-19-la-plateforme-regionale-solidaire-des-franciliens>) propose un catalogue de solutions à destination des Franciliens, et en particulier ceux les plus touchés par la crise : les seniors, les entreprises, et les professionnels de santé. ✖

Retrouvez le détail de ce plan sur le site www.iledefrance.fr



CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE

CCI Urgence Entreprise

01 55 65 44 44
(service gratuit + tarif d'un appel local)

Vous aider à faire face à la crise du Coronavirus / COVID-19

Avec le dispositif "CCI Urgence Entreprise", la CCI Paris Île-de-France accompagne les chefs d'entreprises et les commerçants dans la gestion de crise liée au Coronavirus / COVID-19.

urgence.entreprise@cci-paris-idf.fr

Chefs d'entreprise, commerçants
vous êtes seul face aux démarches administratives à réaliser suite à l'épidémie de Coronavirus qui touche notre pays depuis janvier ?

Les conseillers de la CCI vous accompagnent à distance

- **Information** : recours au chômage partiel, gestion RH, relations avec vos clients, fournisseurs, banques...
- Assistance au **montage des dossiers de demande d'aides**
- Facilitation des **relations avec les administrations** : report de charges sociales et fiscales.

<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/nommer-crise-commerces>

LA CHAMBRE DE MÉTIER ET DE L'ARTISANAT 94 À L'ÉCOUTE

Les CMA ont été dans l'obligation de fermer leurs portes au public depuis le 16 mars dernier. Cependant, dans le cadre de leur mission de soutien et d'accompagnement des entreprises artisanales, une cellule de crise a été mise en place afin de répondre aux demandes et d'orienter vers les dispositifs mis en place par l'État (chômage partiel, report des paiements de charges...).

Pour faire face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer, les chefs d'entreprise peuvent :

- **Consulter les informations sur les mesures d'aides gouvernementales et la liste des activités autorisées.** Ces informations sont mises à jour quotidiennement.
- **Contacter la CMA** par mail infoentreprise-covid19@cma94.com en indiquant l'objet de leur demande/question et leurs coordonnées complètes pour être recontactés rapidement.
- **Appeler le 01 49 76 50 00**

LOISIRS & CULTURE

La culture pendant le confinement...

Même si les structures sont fermées, les équipes proposent de nombreuses ressources en ligne...

Médiathèque

- Sélection de ressources en ligne dans une nouvelle rubrique intitulée "Théâtre sur canapé" accessible depuis la page d'accueil du site de la médiathèque.
- Présentation, dans la rubrique "Quoi faire ? Lire !", d'une collection de brefs essais d'écrivains sur l'actualité et publiée par les Éditions Gallimard, sous la rubrique "Tracts !"
- Sélection de podcasts et d'émissions en replay, visibles depuis le site de la médiathèque, intitulée "Interdiction de sortir, autorisation d'écouter".
- Un film à voir chaque jour sur la plateforme Euréka, depuis la page facebook de la médiathèque. Cette plateforme normalement ouverte aux seuls inscrits à la médiathèque est ouverte à tous.

- Initiatives "Brèves de chez vous". Écriture de textes courts par les bibliothécaires à lire sur le site de la médiathèque et relayés sur les réseaux sociaux.
- Parution de la newsletter.

Cresco

- En visio-conférence : conversations en anglais et cours d'informatique.
- Multimédia : jeux en ligne à destination des usagers de l'espace numérique
- CMJ : Animation à distance : création de 5 planches de Bande dessinée.

Conservatoire

De nombreux cours via des plateformes de visio-conférence.

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE SAINT-MANDÉ

Mesures exceptionnelles prises dans le cadre de la lutte contre le Covid 19

À la suite du confinement imposé par le Gouvernement pour lutter efficacement contre la propagation du Covid 19, toutes les expositions, sorties, spectacles, conférences, concerts sont annulés jusqu'au 31 mai. Merci pour votre compréhension.

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC... JÉRÉMIE LE LOUËT ET NOÉMIE GUEDJ

Co-fondateurs, en janvier 2003, de la Compagnie des Dramaticules, Jérémie Le Louët et Noémie Guedj nous font entrer dans les coulisses de leur univers théâtral.

Tous deux acteurs, ils se rencontrent au cours Florent. De leur complicité et de leur union naît... une Compagnie de théâtre : Les Dramaticules. Jérémie en est le metteur en scène. Il fédère autour de lui une équipe d'acteurs de sa génération qui forment encore aujourd'hui, 17 ans plus tard, le noyau dur de la troupe. Au fil du temps, l'équipe s'est étoffée : 15 à 17 personnes : les acteurs bien sûr mais aussi une scénographe, deux techniciens "créateurs" de son et lumière, une costumière, un constructeur... et Noémie qui a troqué son habit de comédienne au profit d'un poste clé : l'organisation et l'administration générale, le développement et la production des tournées.

MACBETH POUR COMMENCER...

La première pièce créée est la farce tragique d'Eugène Ionesco, *Macbett* en 2005, au Théâtre 13 à Paris. La presse encense le travail de la troupe : « Jérémie Le Louët a parfaitement saisi le sens de la pièce et mène à toute bride son attelage, entre sublime et grotesque... » MARIANNE. « Jérémie Le Louët s'est risqué avec audace dans l'aventure. Le public, un instant déconcerté, réserve finalement, et en toute justice, une ovation au spectacle ». LE PARISIEN.

La pièce sera jouée plus de 150 fois ! Un vrai succès. S'en suivent d'autres créations : *Hot House* d'Harold Pinter au Théâtre de Cachan, *Affabulations*, une forme courte autour des Fables de Jean de La Fontaine, *Le Horla* de Guy de Maupassant, *Salomé* d'Oscar Wilde, *Richard III* de William Shakespeare, *L'Ubu roi* des Dramaticules d'après Alfred Jarry... *Don Quichotte* d'après Miguel Cervantès, *Hamlet* d'après William Shakespeare et prochainement *Pinocchio* de Carlo Collodi.

UNE HISTOIRE DE MYTHE

« J'ai toujours beaucoup aimé les mythes, ces récits fabuleux d'origine populaire qui mettent en scène des héros, des animaux, des dieux ou demi-dieux car ceux-ci révèlent les aspects de la condition humaine » explique Jérémie. « J'aime aussi l'idée du spectacle à la fois savant et de culture populaire, c'est-à-dire transmettre un héritage accessible à tous » dit-il encore. Autre signe distinctif : sa capacité à traiter de front de grandes formes de plateau et de petites formes

hors-les-murs, notamment son répertoire de lectures-spectacles qui présente l'avantage de pouvoir se jouer dans tout type de lieux : Maison de quartier, appartement...

Jérémie s'attaque aujourd'hui au mythe de Pinocchio. Avant d'être le célèbre dessin animé de Disney, *Les Aventures de Pinocchio* est en effet d'abord un roman italien de la fin du 19^e écrit sous la plume rageuse et sarcastique de Carlo Collodi.



« C'est une œuvre mythique car les valeurs qu'elle contient ont participé aux fondations de la société dans laquelle nous vivons » explique Jérémie. Pas étonnant donc qu'il ait trouvé dans ce roman, la matière première idéale pour questionner notre rapport à l'interdit, à la morale, et à l'accomplissement de soi...

COMPAGNIE EN RÉSIDENCE : UNE CHANCE !

Si Cresco, le nouvel équipement culturel de Saint-Mandé a accueilli une session de travail autour de Pinocchio en décembre dernier, il a aussi été "le théâtre" d'une dizaine de répétitions d'une lecture-spectacle actuellement en préparation. « C'est un lieu très agréable notamment par la diversité de ses espaces » indique Noémie. « C'est important pour nous d'avoir une maison, un endroit où l'on peut travailler sereinement et puis, investir un espace sur le long terme permet aussi de tisser une relation avec les habitants » poursuit-elle. Comme chacun de nous, la Compagnie a hâte de reprendre le chemin des planches... et on les comprend ! ✖

FOOT

Fin de saison footballistique

La Fédération française de football a décidé d'interrompre la saison au 14 mars 2020 du fait de la crise sanitaire liée au Covid-19. Les championnats de nos équipes ne reprendront donc pas cette saison. Cela dit, le club sera toujours présent la saison prochaine pour relancer ses équipes en compétition à la rentrée. Dès que les procédures de la FFF seront en place, nous vous vous indiquerons comment s'inscrire au Football Club de Saint-Mandé.

PUISSANCE FOOT

Si vos enfants sont en manque de football et d'école, n'hésitez pas à les guider vers l'initiative Puissance Foot de la Fondation du football www.fondationdufootball.com

Réservée au départ à certains clubs, elle est en ce moment disponible à domicile pour tous les enfants de 10 à 12 ans. Le livret d'activités proposé est un outil pédagogique et ludique de révision qui utilise le football comme levier éducatif en permettant à de jeunes licenciés en classe de CM2 et 6^e de réviser les différentes matières du programme scolaire (français, mathématique, anglais, histoire et géographie). Rendez-vous sur la page Facebook du Fondation du Football, chaque matin à 9h30 pour découvrir la leçon du jour présentée en vidéo par une joueuse de l'Équipe de France de football. Restez confinés, mais toujours passionnés par le foot ! ✖

HOMMAGE À LAURENT SAINT CYR, capitaine courage.**COMMUNIQUÉ DE L'AS HANDBALL**

« Nous sommes tristes, assommés, effondrés... Laurent est parti. Laurent Saint Cyr (43 ans) nous a quittés le 1^{er} avril, emporté par le mal. Joueur au club de 2000 à 2010, Il fut un capitaine de l'équipe première vaillant, compétiteur, attentif à tous et plus encore aux plus jeunes qu'il accueillit dans l'équipe après leurs titres nationaux. Enseignant d'éducation physique, il était heureux de transmettre ses valeurs aux enfants. Il a combattu la maladie avec toute la détermination qu'on lui connaissait... Il venait de reprendre son travail quand le Covid l'a rattrapé. À Céline son épouse, nous voulons dire notre peine à tous et notre affection, à Antonin, Baptiste, Clément et Thomas, ses enfants, qu'ils sont des nôtres, et toute la fierté qu'ils peuvent avoir de leur papa ».

**LA SAINT-MANDÉENNE EN CONTACT AVEC SES ADHÉRENTS**

Afin de rendre supportable le confinement, plusieurs professeurs de la Saint-Mandéenne ont eu l'idée de mettre en ligne leurs cours.

« Via You tube, des cours de yoga, Pilates, gym d'entretien, zumba, badminton, escrime et même natation (il s'agit en fait d'exercices musculaires pour la compétition – (ndlr) et non d'entraînements dans la baignoire...) sont proposés à nos adhérents ! » explique Patrick Wauthier, le directeur coordinateur sportif.

Bravo pour cette initiative qui permet à chacun de se maintenir en forme.



LES CONCERTS SAINT-MANDÉENS

Françoise Randy : « Depuis le confinement, je reste en contact avec mes élèves danseuses et danseurs en leur envoyant tous les deux jours par mail, des petits enchaînements de pas de danse. Chaque élève peut laisser libre cours à son imagination et les parents qui le veulent pourront envoyer une petite vidéo du résultat ».

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Sylvie : « Nous avons mis en place une réunion audio chaque vendredi de 18h à 19h.

Toute personne, se sentant concernée par cette maladie, peut appeler le 01 79 97 40 67 code d'accès : 368364# et faire partie de l'audio-réunion qui a lieu le vendredi à 18h, tant qu'il y a le confinement ».

L'APC et l'ADJ

Jean-Pierre Nectoux : « Je contacte régulièrement les adhérents, en particulier les plus âgés par téléphone ou par mail afin d'avoir des nouvelles et également pour leur communiquer les informations transmises par la municipalité. Nous saluons tout le corps médical et tout le personnel municipal qui sont sur la brèche depuis le début de cette pandémie ».

**MERCI ET
À NOS**

**POUR TOUTES LES BELLES
PRISES DURANT LA
POUR RESTER EN LIEN**



CAFÉDIABOLO

Maria Tung : « L'activité de Cafédiabolo a dû être arrêtée le jour-même de la fermeture de la Maison de la Famille et tous les ateliers ont été annulés. Pendant le confinement, l'activité de l'association se limite à des contacts par mail ou SMS afin de prendre des nouvelles et de rappeler les gestes de prévention... C'est très précieux vraiment, de pouvoir "se parler" ainsi, de se passer des informations, des "tuyaux", de se soutenir moralement... Pour le mois de mai, nous ne prévoyons rien car nous sommes dépendants de l'ouverture de la Maison de la Famille, nous pouvons juste envisager que les ateliers hebdomadaires réguliers puissent éventuellement reprendre (comptines, ateliers maths...). Pour les autres ateliers : Fêtes des mères et des pères et autres, initialement prévus en mars, cela reste à voir car toutes les personnes qui organisent sont bénévoles et nous n'avons aucune visibilité de ce qu'il en sera d'ici là... Pour savoir si les ateliers reprennent, il faudra écrire ou téléphoner à l'association... Et comme disaient mes grands-parents à leur époque : Portez-vous bien ».



LA CHARPENTE

Aude et Marilou Lantieri : « La Charpente propose des cours en ligne pour enfants, ados, adultes sur son site internet www.lacharpente.com : des cours de dessin, de bande dessinée, d'art plastique, de modelage en papier mâché et plein d'autres surprises. De nouveaux cours sont mis en ligne chaque samedi. Les élèves sont aussi invités à partager leur production sur la page Facebook de la Charpente pour rester en lien et s'encourager (voir ci-contre) ! »



LA PASSERELLE DE SAINT-MANDÉ

Gabriel Margallet : « Avec la contribution des adhérents, j'ai créé sur notre site un jeu intitulé **POUR PATIENTER** avec des jeux (questionnaires, casse-tête, liens pour la forme...). Le contact est gardé avec un maximum d'adhérents »

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr ou au 07 50 63 13 77

Contact adhésion : 06 81 97 58 73

BRAVO ASSOCIATIONS INITIATIVES PÉRIODE DE CONFINEMENT AVEC LEURS ADHÉRENTS.



VOIR AUTREMENT et SUNNY DAY YOGA

Sandra Draï : « Depuis le confinement, je reste en contact par mail et par téléphone avec tous les membres de mon association en leur communiquant des vidéos de yoga que j'ai réalisées, des conseils bien-être, des textes en lien avec l'activité de mon association. J'ai aussi envoyé des liens de sites culturels gratuits que l'on peut trouver sur internet, des poèmes, des recettes santé ! À titre personnel, je me suis associée à la confection de repas "faits maison". »

D'AUTRES ASSOCIATIONS ONT AUSSI ÉTÉ AU PLUS PRÈS DE LEURS ADHÉRENTS :

Saint-Mandé Alphabétisation, Cordoba, ABBSM, l'Amicale des anciens du Rayon et de la Lorraine de Saint-Mandé, l'amicale philatélique de Saint-Mandé, les gens du 4 avril, le club des amis, Entraide et Partage, Naçao Capoeira...

L'HÔPITAL BÉGIN À SAINT-MANDÉ... DEPUIS 162 ANS SUR LE FRONT

Ouvert en 1858 pour accueillir les blessés et invalides de la guerre de Crimée, l'hôpital d'Instruction des Armées Bégin (HIA) est, une nouvelle fois, en première ligne pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Blessés de guerre, attentats, maladies infectieuses... l'HIA s'est adapté au fil du temps. Votre magazine vous propose de retracer les grandes lignes de cet établissement militaire qui est largement ouvert à tous les patients du territoire, civils et militaires, et est membre associé du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) 94 Nord.

MAI 1858, INAUGURATION DE "L'HÔPITAL MILITAIRE DE VINCENNES"

L'hôpital a été créé à la suite d'un décret de Napoléon III du 21 avril 1855 pour les blessés et invalides de la guerre de Crimée. Il supplée alors l'insuffisance des deux hôpitaux militaires parisiens du Val-de-Grâce et du

Gros-Caillou qui ne pouvaient accueillir tous les blessés. Construit sur l'ancienne ménagerie royale du Château de Vincennes, l'hôpital est inauguré le 31 mai 1858 sous le nom d'hôpital militaire de Vincennes.

NAISSANCE ROYALE

On raconte que l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, voyant des femmes qui désiraient un enfant prier Notre-Dame-de-Lorette en fit autant...

Quelques mois plus tard, le 16 mars 1856, elle donnait naissance à un fils : le prince Napoléon Eugène Louis. A cette occasion, une petite chapelle de style roman est bâtie dans le parc de l'hôpital en construction, et la statue de la Vierge y est déposée. Elle se trouve encore aujourd'hui au nord-ouest du parc de l'hôpital.



MARS 1900, L'HÔPITAL EST BAPTISÉ

Le 31 mars 1900, l'établissement, situé au 69 avenue de Paris, prend le nom d'hôpital militaire Bégin, en hommage au chirurgien militaire de l'Empire, Louis Jacques Bégin (1793-1859). De 1910 à 1912, un quartier des contagieux, séparé par un mur de clôture, est construit au nord-est du parc. Il est composé de trois pavillons pour les malades et un pour loger les infirmiers. Après la guerre, en 1920, les capacités d'hospitalisation passent de 950 à 600 lits.

1947, OUVERTURE D'UNE MATERNITÉ

En 1946, les pavillons des contagieux sont désinfectés et par décision ministérielle, le 21 janvier 1947, le ministre de la Guerre décide l'implantation, en ces lieux, d'un service de maternité. C'est le boom des naissances et du suivi des grossesses hors domicile. Ce sont d'ailleurs principalement des femmes de militaires qui sont accueillies.

TRAVAUX DE MODERNISATION ET FERMETURE DE LA MATERNITÉ

En 1964, un vaste bâtiment moderne est construit au sud de l'hôpital par l'architecte Laborie. Il est inauguré le 29 octobre 1970 par Michel Debré, alors ministre d'État chargé de la Défense nationale. Suite à un programme d'infrastructure conséquent, l'hôpital est entièrement rénové entre 2007 et 2017. Les nouveaux bâtiments sont inaugurés le 15 mars 2017 par Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense. Ces travaux ont fait suite à la décision d'accueillir de nouveaux services issus de l'hôpital militaire du Val



de Grâce, une réorganisation rendue possible suite à la décision de fermer le service maternité.

2014 – 2015 EBOLA ET ATTENTATS PARISIENS

Bégin est cité à l'ordre de l'armée pour sa participation à l'opération militaire Serval, menée au Mali. Sa mission : soutenir les forces armées et former le personnel de santé déployé sur les théâtres d'opérations. La même année, deux patients atteints du virus Ebola ont été soignés à

Saint-Mandé. Puis en 2015, ce sont des victimes des attentats parisiens qui ont été accueillies à Bégin.

2020 : COVID 19

Dès le début de l'épidémie, l'HIA, en tant qu'établissement de santé de référence de niveau 1

(au même titre que la Pitié Salpêtrière, Necker et Bichat) s'est immédiatement réorganisé pour accueillir les premiers patients. Pilotée par le Médecin général inspecteur Duverger, médecin-chef de l'hôpital, la mise en œuvre du plan ORSAN REB a permis une réponse adaptée à la crise épidémique liée au Covid-19 :

- Installation de tentes dans les jardins afin de procéder – sur prescription médicale – à des diagnostics ambulatoires et à des dépistages



→ LE SAVIEZ-VOUS ?

L'hôpital Bégin est l'un des huit hôpitaux d'instruction des armées du Service de santé des armées (SSA). Il forme avec l'HIA Percy de Clamart, l'ensemble hospitalier militaire d'Île-de-France.

Si la mission prioritaire du SSA est le soutien santé des forces armées, notamment en opérations, l'HIA Bégin est un acteur à part entière du service public hospitalier et il est ouvert à tous les assurés sociaux. Il fait office d'hôpital de proximité avec son service d'accueil et d'urgence ouvert 24h/24. Il propose une offre de soins large en chirurgie et en médecine adulte tant en hospitalisation qu'en ambulatoire et est un centre expert pour les maladies infectieuses et tropicales.



- Création de trois secteurs d'hospitalisation spécifiques dédiés aux patients atteints de Covid-19

À noter, que pour soulager les équipes de soignants, des renforts de personnels soignants ont été mobilisés : personnel de la réserve opérationnelle (militaire), étudiants, volontaires du service public et membres de la réserve sanitaire notamment.

Par ailleurs, tous les spécialistes de l'hôpital ont prêté main forte pour l'accueil des patients et la réalisation des dépistages.

Un partenariat étroit s'est aussi mis en place avec la Ville de Saint-Mandé pour la création de la cellule médicale Covid-19 au Centre Sportif Roger Vergne.

Enfin, de très nombreux Saint-Mandéens (particuliers, commerçants, artisans, entrepreneurs...) ont manifesté leur solidarité avec la communauté soignante de l'HIA Bégin par des dons et des marques de soutien chaleureux. ✕

COMMÉMORATIONS ANNULÉES



À la suite des mesures de confinement prises par le Gouvernement en raison de l'épidémie de Covid 19, les cérémonies d'hommage suivantes ne pourront avoir lieu :

LE 75^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945 prévu vendredi 8 mai.

Un peu d'histoire...

La Seconde Guerre mondiale a été le plus grand conflit que l'humanité ait connu. Elle a duré six ans, du 1^{er} septembre 1939 au 2 septembre 1945. Près de 100 millions de personnes, de 61 pays différents, y ont combattu. 62 millions de personnes, souvent des civils, y ont été tuées et des milliers de bâtiments ont été détruits. Cette guerre a opposé deux camps. D'un côté l'axe, composé de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon et de l'autre les Alliés qui réunissait de nombreux pays comme la France, le Royaume-Unis, la Russie, les États-Unis, le Mexique, le Canada et la Chine. Chaque année, depuis 1945, le 8 mai est l'occasion de se souvenir et de célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale.

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES FRANÇAIS MORTS EN INDOCHINE prévue lundi 8 juin.

Un peu d'histoire...

Chaque année, le 8 juin est la date officielle de commémoration des victimes de la bataille de Diên Biên Phu. Cette date correspond au jour de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette (Pas-de-Calais) en 1980. L'Indochine comprenait la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, le Laos, et le Cambodge. Tous ces territoires avaient été colonisés par la France en 1884. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, les Vietnamiens ont souhaité déclarer leur indépendance. Ce fut alors le début de la guerre d'Indochine, avec l'envoi par la France d'un grand nombre de soldats, pour maintenir son contrôle sur sa colonie indochinoise. En 1954, les forces communistes ont vaincu l'armée française à la bataille de Diên Biên Phu. Les colonies acquièrent alors leur indépendance.

LIBRE EXPRESSION

À GAUCHE, UNE ÉQUIPE LOYALE POUR UNE VILLE SOLIDAIRE



De l'exercice de la démocratie locale en temps de crise....

Le 18 avril dernier, le Maire de Saint-Mandé a pris l'initiative de convoquer les représentants des différents groupes politiques du conseil municipal pour faire le point sur la situation locale en cette période de crise sanitaire.

Nous avons approuvé cette démarche et l'avons dit. La concertation participe de la démocratie locale.

Sans aucunement faire abstraction de nos désaccords politiques, nous avons conscience des difficultés pratiques que rencontrent aujourd'hui les collectivités locales dont Saint-Mandé, que ce soit la question devenue ubuesque de la pénurie de masques ou encore de la réouverture des écoles.

Nous estimons qu'il nous appartient en tant qu'élus d'opposition d'apporter notre concours dans l'intérêt de tous.

C'est pourquoi nous avons demandé que d'ici la fin du confinement une autre réunion de ce type soit organisée pour examiner notamment les conditions de réouvertures des écoles et les mesures sanitaires qui devront être prises par la Ville avec le déconfinement.

La réunion du 18 avril fut l'occasion pour notre groupe d'insister prioritairement sur l'aide devant être apportée aux personnes en difficultés financières.

Des Saint-Mandéens se trouvent d'ores et déjà en difficulté du fait de la crise sanitaire. Cela risque malheureusement de n'être qu'un début au regard de la crise économique qui se profile. Face à un futur plein d'incertitudes, peu sont ceux qui peuvent s'estimer à l'abri de tout changement dans sa situation. D'ores et déjà la crise frappe les plus fragiles.

C'est dire que la solidarité doit être avant tout une affaire collective, autrement dit, qu'elle doit être assurée principalement au travers la mise en œuvre de politiques sociales spécifiques.

Leur financement doit se faire sur les fonds publics.

Cela n'exclut nullement les gestes de générosité individuels que nous approuvons et auxquels nous participons personnellement.

Mais pour autant, la générosité individuelle ne saurait se substituer au financement public au travers de la mise en œuvre d'une réelle politique sociale.

Il appartient en premier lieu à la commune d'assurer l'aide dont ont besoin ses habitants du fait de la crise sanitaire

au travers le budget de la Ville et non d'en appeler à des collectes auprès de particuliers.

Il convient au besoin, de revoir le budget de la Ville pour modifier certaines dépenses et en affecter les fonds correspondant aux besoins que risquent de connaître des Saint-Mandéens du fait de la crise.

Prenez soin de vous.

Geneviève Touati, Philippe Leray et Sandra Provini

Contacts : Par courriel : g.touati@wanadoo.fr ; philippe.leray94@gmail.com ; sandra.provini@iledefrance.fr

Par courrier à adresser à notre nom à la Mairie de Saint-Mandé.

SAINT-MANDÉ DEMAIN

Déconfinement : Tout se jouera au niveau local !

C'est sans réserve que nous souhaitons exprimer notre soutien à l'action de la municipalité, tout en saluant la mobilisation du personnel municipal qui a su s'adapter pour faire face à la crise sanitaire que nous vivons.

En attendant la tenue d'un second tour ou de nouvelles élections, le Ministre de l'Intérieur a, de manière exceptionnelle, décidé de proroger le mandat des conseillers municipaux et des maires sortants. Signal de la reprise et de la pérennité de la vie démocratique de notre commune.

Notre groupe a donc sollicité la tenue d'une commission dédiée à l'impact du COVID19, dont vous trouverez le compte-rendu au sein de ce journal.

La question du déconfinement est désormais dans tous les esprits. Mais déconfinement ne rime pas avec sortie de crise. Et **la sortie de crise ne pourra réussir que si l'État s'appuie sur le couple préfet/maire** afin de définir, au plus près des citoyens et des spécificités locales, les modalités de fourniture des masques, la réouverture progressive des écoles et des commerces, les aides exceptionnelles aux familles les plus modestes...



Une politique ambitieuse d'accompagnement à la sortie de crise doit être actée par le prochain Conseil Municipal.

Car au-delà du déconfinement en lui-même, nous redoutons l'impact social de cette crise, y compris auprès des CSP+ habituellement à l'abri. Plus d'un Saint-Mandéen va perdre gros dans cette bataille ! N'oublions pas non plus les Saint-Mandéens qui étaient déjà dans la précarité.

De même, étendons les possibilités de préemption commerciale à toute la ville et non plus à l'axe de Gaulle/Joffre afin de soutenir un tissu commercial déjà très fragilisé.

Tous ces constats plaident pour un budget volontaire de sortie de crise, dans lequel l'aide aux familles, aux personnes vulnérables, en difficulté ou au chômage devra être le fil conducteur. Cela implique de revoir les priorités d'investissements. Vous pouvez compter sur notre action.

Luc Alonso / alonso.adam.luc@gmail.com
Arielle Attias / arielle.attias@sciencespo.fr
Gaël Turban / gael-turban@hotmail.fr
Lucile Robinet / lucilerobinet@gmail.com

SAINT-MANDÉ D'ABORD

Le Conseiller municipal Jean Eroukhmanoff ne souhaite plus publier de tribunes dans le Saint-Mandé Infos.

BLOC-NOTES

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

José CATALA MONCHO (83 ans)
Mariette MARCHAND (98 ans)
Nadine SEBAOUN (88 ans)
Léon DREYFUSS (93 ans)
Jean-Luc BERTHELIN (69 ans)
Albert SZPIRO (87 ans)
Pascal VOISIN (72 ans)
Denise FERÉOL (79 ans)
Elie BARANES (79 ans)
Maria GABIACHE (93 ans)
Micheline CLAUDE (91 ans)
Paul DEME (90 ans)
Gérard WEDEUX (75 ans)

ILS SE SONT UNIS...



7 mars

Pierre PAOLI et Intan KHAHIDIR
unis par Anne Carrese



7 mars

Guy MACHIN et Lise BÉRÉNI
unis par Patrick Beaudouin



16 mars

Vincent EPELBAUM et Sandrine TOUITOU unis par Jean-Pierre Darnault

DISPARITION

C'est avec une grande tristesse que la municipalité a appris le décès, le 12 mars dernier, de Marie-Hélène Pinon. « Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale garderont de Marie-Hélène le souvenir d'une femme généreuse, de bons conseils, dynamique et d'une immense exemplarité, en témoigne son long engagement au sein de la Croix Rouge » indique le Maire, Patrick Beaudouin qui se joint au Conseil municipal pour présenter à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

BIENVENUE À...

Arié NAMER (2/03)
Jasmine HOUHOU (2/03)
Thomas DAYNAC (2/03)
Avi KHALFA (3/03)
Malo DUBUISSON (5/03)
Thomas PRIGENT QUINTERO (9/03)
Camille PRIGENT QUINTERO (9/03)
Ethel PARTOUCHE (10/03)
Timéo RENARD (17/03)
Nathanaël CHIL (16/03)
Yaakov MALKA (18/03)
Ishaq CHERIFI (19/03)
Lili BOGEY (22/03)

PHARMACIES DE GARDE

MAI

Vendredi 1^{er}

Pharmacie Villette

2, place Jean Spire Lemaître à Vincennes

Tél. 01 43 28 16 64

Dimanche 3

Pharmacie de

la Grande Place

180, avenue Gallieni

Tél. 01 43 28 16 92

Vendredi 8

Pharmacie des Laitières

3, rue des Laitières à Vincennes

Tél. 01 43 28 07 42

Dimanche 10

Pharmacie du marché

11, avenue du Général de Gaulle

Tél. 01 43 28 34 55

Dimanche 17

Pharmacie Saint-Mandé Joffre

8, avenue Joffre

Tél. 01 43 28 25 29

Judi 21

Pharmacie de la Mairie

57, rue de Fontenay à Vincennes

Tél. 01 43 28 06 29

Dimanche 24

Pharmacie de l'olivier

170, rue de Fontenay à Vincennes

Tél. 01 43 28 01 20

Dimanche 31

Pharmacie de la Mairie

21, avenue du Général de Gaulle

Tél. 01 43 28 22 07

JUIN

Lundi 1^{er}

Pharmacie Charrier

39, rue de Montreuil à Vincennes

Tél. 01 43 28 07 77

Dimanche 7

Pharmacie Chelli

7, avenue du Château à Vincennes

Tél. 01 43 28 03 63

B

Patrice Besse

Châteaux, demeures, tout édifice de caractère.
Immobilier parisien.

À Saint-Mandé, Paris, ses proches environs et partout en France, nous proposons à la vente :
hôtels particuliers, immeubles, maisons de villes, appartements, pied-à-terre, ainsi que tout édifice de caractère.

En vente à Saint-Mandé



À proximité des commerces du centre ville de Saint-Mandé,
une demeure du 19^{ème} siècle et son jardin
Riv : 586632

à 190 000 €

En vente à Fontenay-sous-Bois



Vente en viager à Fontenay-sous-Bois, dans le centre-ville,
une ancienne ferme réhabilitée de 150 m² et sa cour pavée.
Riv : 491167 132 500 € (nouveau) + autres mensualités (2500 €)

En vente à Paris 12^{ème}



Tout proche du métro Michel-Bizot dans le 12^{ème} arrondissement,
un appartement haussmannien de 51 m² et son balcon filant
Riv : 730798

595 000 €

Vendu à Paris 12^{ème}



À Daumesnil, au calme mais proche des commerces,
un appartement de 105 m² dans un immeuble de caractère

